BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

65ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3733 du Vendredi 13 Octobre 2017 - 65e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

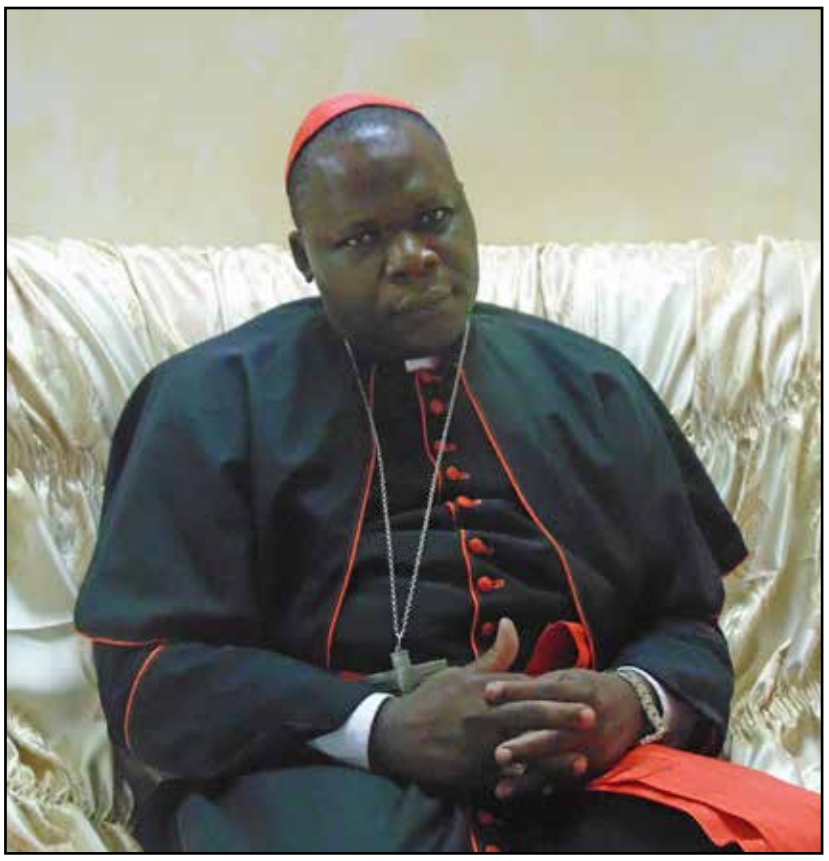

Le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui, à Brazzaville

Une visite pour venir dire merci aux Congolais

(P.3)

46e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

Les Evêques prônent l'unité et la solidarité entre chrétiens

(P.8)

Le Premier ministre Clément Mouamba à la presse:

«Nous avons besoin du FMI pour sortir le pays de la situation actuelle»

(P.5)

Editorial
Transparence

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas louper notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 17 Octobre 2017: Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde

La Rédaction.

Assurances et Réassurances du Congo

COMMUNIQUE

La société Assurances et Réassurances du Congo (ARC), informe l'ensemble de la population congolaise qu'elle procède actuellement au paiement des dossiers sinistres. A cet effet, il est demandé à toute personne (assuré, victime et/ou tiers) qui reconnaît avoir un dossier sinistre non encore payé par l'ARC, de se présenter pour son indemnisation, dans les agences de Brazzaville sise Avenue Amilcar Cabral, Tél.: 04445 10 04, 05 572 37 42, 05 507 96 84 et 06 970 15 35 et de Pointe-Noire sise 129, avenue Fayette TCHITEMBO, Tél.: 05 701 63 36 et 22 281 40 67.

***N.B:** se munir, si possible, de sa pièce d'identité et de la photocopie des pièces pouvant faciliter la recherche du dossier.*

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2017.

La Direction Générale

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
1159 rue Ndono, Plateau des 15 ans B.P. 945 – BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 667 62 56
E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un(e) Responsable des programmes. Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+5 en sciences sociales et humaines (santé publique, sociologie, démographie ou équivalent), avec une expérience professionnelle de plus de 3 ans dans la gestion des programmes et projets spéciaux.

Les dossiers de candidatures, composés d'une lettre de motivation adressée à la Directrice Exécutive de l'ACBEF, une copie légalisée du diplôme ou attestation, un curriculum vitae, une carte photo, un certificat de nationalité, un casier judiciaire datant de moins de 3 mois, un extrait d'acte de naissance et un certificat médical, doivent être déposés avant le 30 octobre 2017 au Siège de l'ACBEF, au n° 1159, Plateau des 15 ans - Brazzaville, avec mention «Candidature au poste de Responsable des Programmes».

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
1159 rue Ndono, Plateau des 15 ans B.P. 945 – BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 667 62 56
E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) recrute, pour son antenne de Pointe-Noire, un(e) Coordonnateur(trice). Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+3 en sciences sociales et humaines (santé publique, sociologie, démographie ou équivalent), avec une expérience professionnelle de plus de 3 ans dans la gestion des programmes et projets spéciaux.

Les dossiers de candidatures, composés d'une lettre de motivation adressée à la Directrice Exécutive de l'ACBEF, une copie légalisée du diplôme ou attestation, un curriculum vitae, une carte photo, un certificat de nationalité, un casier judiciaire datant de moins de 3 mois, un extrait d'acte de naissance et un certificat médical, doivent être déposés avant le 30 octobre 2017 au Siège de l'ACBEF, au n° 1159, Plateau des 15 ans - Brazzaville, avec mention «Candidature au poste de Coordonnateur(trice)».

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Case postale 1093 Tél.: 06 808 13 24/05 737 3703
18, Avenue Emile Biayenda Fax: +41227397279
Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° HCR/BZV/UAL/IAS/0006/2017-gdsa» POUR LA FOURNITURE DES CARBURANTS TERRESTRES (Gasoil et essence) et lubrifiants au HCR en République du Congo»

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture des carburants terrestres (gasoil et essence super) et lubrifiants au HCR en République du Congo.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-Coeur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard, le 08 novembre 2017, à 14h00.

Brazzaville, le 1er octobre 2017.

Section Approvisionnements.

KPMG CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10.000.000 F.
Siège Social: Immeuble Monte Cristo, 4e étage,
Angle Avenue Orsy et Blvd Denis Sassou Nguesso
Brazzaville, Congo
RCCM CG/BZV N° 13 - B - 4326

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En exécution de l'ordonnance de référé rendue en date du 30 juin 2017, par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Brazzaville, les actionnaires de la Société KPMG CONGO sont priés d'assister à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 27 octobre 2017, à 15 heures 30 minutes, au siège de ladite société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Vérification des mandats;

2- Nomination du commissaire aux comptes;

3- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;

4- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire pourra participer personnellement à ladite assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Des formules de procuration sont à disposition au siège social de la société KPMG CONGO.

Fait à Brazzaville, le 11 octobre 2017.

Jean-Claude OLOMBI,
Huissier de Justice,
Mandataire judiciaire.

Le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui, à Brazzaville

Une visite pour venir dire merci aux Congolais

A l'invitation de la CEC (Conférence épiscopale du Congo), Son Eminence le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui, en République Centrafricaine, effectue une visite canonique et pastorale à Brazzaville. Où il prend part notamment à la 46e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo qui se tient du 9 au 15 octobre, au CIO (Centre interdiocésain des œuvres), sur le thème: «Regard sur l'oecuménisme, les Eglises de réveil et les nouveaux mouvements religieux au Congo-Brazzaville». Mardi 10 octobre, pendant la pause, le Haut-Prélat centrafricain s'est prêté à nos questions, dans une interview exclusive.

Pendant l'interview.

Eminence, tout d'abord, qu'est-ce que cela vous fait de refouler le sol congolais ?

**C'est une grande joie, car je viens rencontrer un peuple frère, peuple de Dieu, qui croit aussi au même Dieu que moi. Je viens aussi rencontrer un peuple qui, dans les moments les plus difficiles, a accepté de se montrer solidaire de la République Centrafricaine. Je veux parler de la crise que nous avons vécue. Il y a des Congolais qui sont partis, il y a certains qui ont laissé leur vie, pour que l'unité revienne en République Centrafricaine. C'est ma manière à moi de venir dire merci, exprimer notre reconnaissance. Même si je viens aussi parce qu'il y a la joie de nous retrouver en tant qu'évêques, et célébrer, écouter la Parole de Dieu, prier. Parce que rien ne remplacera la prière, pour que la paix revienne dans nos cœurs, dans nos groupes, nos mouvements, dans le pays, pour ne pas dire dans le monde.

Eminence, vous avez parlé de crise en Centrafrique, vous savez certainement qu'il y a aussi une partie du Congo, précisément le Département du Pool, qui connaît quelques soubresauts. En tant qu'homme d'Eglise, s'il vous était demandé de prodiguer des conseils à l'ensemble des Congolais pour mettre un terme à cette crise, que leur diriez-vous ?

**Avant de commencer à prodiguer des conseils, j'aimerais bien m'imprégner de la situation. J'aurai l'opportunité de faire un déplacement à Kinkala, dès demain (Mercredi 11 octobre, Ndlr), pour entendre, et peut-être que j'aurai encore un éclairage, je pourrai donner une autre réponse.

Vous avez été invité par la Conférence épiscopale du Congo, qui tient sa 46e Assemblée plénière sur le thème: «Regard sur l'oecuménisme, les Eglises de réveil et les nouveaux mouvements religieux au Congo-Brazzaville». Quel est l'intérêt, selon vous, du dialogue interreligieux pour l'Afrique ?

**Au moment où nous parlons, il y a beaucoup de situations de par le monde. Où on voit que la religion est manipulée, où on parle des intégristes, des djihadistes. Alors que, fondamentalement, dans le Coran, dans la Bible, il est interdit de tuer, eh ! bien, certains, pour des convenances ou pour d'autres raisons, utilisent la religion et c'est plus que jamais le moment venu pour que les responsables des religions se retrouvent pour rappeler l'origine de leurs religions. Où Dieu ne veut pas la mort de quelqu'un, veut la vie de quelqu'un, et nous pensons que c'est important. En République Centrafricaine, l'Imam, le Pasteur, nous, on est ensemble, on écrit parfois des lettres pour dire non, nous ne voulons pas, Dieu ne veut pas. Et celui qui tue au nom de Dieu, en utilisant la Bible, en utilisant le Coran, est en dehors, qu'il ne dise pas qu'il est encore fidèle musulman ou fidèle chrétien. Parce que le *«tu ne tueras point !»* fait partie de ce que nous avons comme maxime dans notre sang. Et je crois que plus que jamais, on a besoin de nous connaître. Parfois c'est l'ignorance qui pousse à considérer l'autre comme un étranger, parce qu'il est au loin, il est séparé, on peut le diaboliser, on peut l'exclure. Non! Au nom de ce Dieu, Amour, je dois prendre avec beaucoup d'humilité mon courage pour venir à la rencontre de l'autre. Il a quelque chose à me dire. Même si c'est négatif, je peux accueillir et aussi cheminer avec lui, peut-être que ma présence l'aidera à se transformer, peut-être sa présence m'aidera à me transformer. Plus nous resterons diamétralement opposés, nos problèmes resteront entiers. Mais plus nous allons nous rapprocher, pour avancer dans la même direction, nous pourrons avoir plus de chance, l'opportunité de chercher des solutions. N'oublions pas, ces grandes religions en Afrique, que ce soit l'Islam, que ce soient les Chrétiens, eh bien, ce sont des religions de livres, la parole. Donc, nous avons intérêt plutôt à revenir à nos origines, à nous retrouver, et dire : il est possible de travailler. N'oublions pas aussi, nous ne parlons pas que de religieux. Il y a des hommes qui sont autour de nous, mais, pour nous, nous faisons un acte de foi, en disant: Dieu a créé tous les hommes. Si on voit que l'être humain est menacé, on doit défendre cet être humain. Et c'est ce que Dieu attend de nous, que nous prenions l'engagement de défendre l'être humain, parce que Dieu a défendu l'être humain en son fils Jésus Christ.

Votre programme prévoit une rencontre avec les formateurs et les grands séminaristes. Si ce n'est pas indiscret, peut-on savoir de quoi il sera question?

**Nous la savons tous que le séminaire, c'est comme une pépinière, lieu où on prépare, demain, des hommes qui vont être des collaborateurs des évêques, dans le champ du Seigneur. Donc, c'est important que je vienne les encourager, c'est important que je leur dise que le choix qu'ils ont fait est un choix d'amour, c'est un choix de bonheur pour beaucoup de gens; ils portent l'espoir. Et je peux en parler, en République Centrafricaine, quand il y a eu des moments les plus difficiles, beaucoup de gens sont venus vers les Eglises se réfugier. Il y en a qui ont passé un an, deux ans dans les Eglises. Au moment où je vous parle, il y a encore des gens qui sont réfugiés dans des cathédrales. Donc, il faudrait que les pasteurs se préparent à cela. Et quand vous accueillez les gens, ce ne sont pas que les catholiques, vous avez les musulmans, vous avez les protestants. Quand nous disons catholiques, en principe, veut dire universelle, et cette universalité, c'est la diversité. Donc tous ceux, même ceux qui ne partagent pas ma foi, y sont aussi catholiques. Parce qu'ils sont sur mon territoire, je dois prendre soin d'eux, je dois les accueillir. A l'époque, quand il y avait les événements, j'ai accueilli l'Imam, qui a passé six mois chez moi avec sa famille. Je suis catholique, je dois aller jusqu'au bout de ma proclamation de foi.

Votre programme prévoit aussi une rencontre avec la communauté centrafricaine…

**Je rencontrerai la communauté centrafricaine pour dire que, dans l'histoire de la Bible, il y a eu ce qu'on appelle l'exil. Le peuple d'Israël était en exil, mais il gardait l'espoir, en disant: on repartira à Jérusalem. Je leur dis : il faudrait qu'ils gardent cet espoir-là, qu'ils repartiront, pour apporter leur contribution. Ils sont venus parce que la vie était menacée, ils étaient en insécurité. Maintenant, par exemple à Bangui, où il y a début de réconciliation, un début de paix, ceux qui veulent rentrer, il faut qu'ils se préparent à rentrer, pour apporter leur contribution ; ils ne pourront pas vivre éternellement à l'étranger. Le pays, c'est là où on est parti, et il faudrait revenir là pour apporter sa contribution, intellectuelle, sociale, à plusieurs niveaux. Pour la reconstruction de ce pays, nous avons besoin d'eux.

Justement, puisque vous en parlez, Eminence, quelle est la situation sécuritaire aujourd'hui en République Centrafricaine?

**Si vous arrivez à Bangui, il y a un calme précaire. Vous pouvez circuler, les activités ont repris. Mais vous sortez de Bangui, pour aller en province, les zones en provinces sont occupées par des rebelles. Sur 16 préfectures, 14 sont occupées par les rebelles. C'est pour vous dire que les trois-quarts du pays sont occupés par les rebelles. Et ça constitue des préoccupations pour nous. Ces rebelles qui sont repartis dans les provinces avec armes et bagages, c'est eux qui prennent en otage la population civile, c'est eux qui s'imposent, et les gens ne peuvent pas aller aux champs, ils ne peuvent pas vaquer à leurs occupations. Donc, ils sont bloqués, certains vivent sous des bâches ou bien encore dans les églises et autres. Ce sont des préoccupations. Donc, à l'intérieur du pays, il y a beaucoup de zones de tension, il y a beaucoup d'attaques. Par contre, à Bangui, il y a un début de calme que nous pouvons observer actuellement.

Toute violence, au nom de Dieu ne se justifie pas, a déclaré le Pape François. Quel message avez-vous à lancer à l'endroit de tous ceux qui tuent au nom de Dieu?

**Mon message est clair : Notre Dieu est un Dieu de vie, pas un Dieu de mort, ni un Dieu de violence. Et nous ne pouvons pas prendre le prétexte d'avoir subi un mal pour rendre le mal. Laissez la vengeance à Dieu, et il a une manière de nous aider, de nous éduquer. C'est souvent parce que nous répondons au niveau horizontal : tu m'as fait du mal, je te fais du mal, comme on le dit dans l'Ancien testament : œil pour œil, dent pour dent. Mais nous devons dépasser ce regard seulement horizontal, en disant : je ne suis pas que niveau humain, il y a Dieu, il y a un contact avec Lui. Mais qu'est-ce qu'il me dit à travers ma conscience? Il me dit : tu ne tueras point. Est-ce que je vais aussi écouter cette voie-là ? Si j'écoute cette voix-là, eh bien, ça va retenir ma main, ça va retenir ce fusil, ça va retenir aussi la division que je vais apporter. Au fond de nous, il y a un loup qui sommeille, qui veut nous pousser à aller dévorer l'agneau. Et nous devons domestiquer ce loup-là. Et c'est la parole de Dieu. L'Evangile, le Coran, tous ceux qui sont croyants doivent domestiquer, ça veut dire nous aider à mettre un frein, ça veut dire garde-fou aussi, pour ne pas aller trop loin. Sinon, on sera comme l'eau en furie qui dévaste tout sur son passage. Et nous ne voulons pas, au nom de Dieu, on ne doit pas tuer, au nom de Dieu, on doit protéger la vie, on doit encourager, promouvoir les relations humaines. C'est ce que je peux dire, et je soutiens en amont, on ne peut pas utiliser le nom de Dieu pour une violence que ce soit.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA et Gislain Wilfrid BOUMBA

Editorial

Transparence

Il y avait de l'équilibrisme dans l'air à la conférence de presse du Premier ministre Clément Mouamba. Le sujet abordé est délicat et sent son soufre. Car chaque fois qu'il est question de négociations du Congo avec le Fonds monétaire international, les opinions sont toujours allées plus vite que la musique. Sans doute parce qu'échaudées par une tradition d'effets boomerangs qui leur reviennent en plein dans l'assiette pendant que les gouvernants tiennent le langage le plus rassurant. Les Programmes d'ajustement structurel, les fameux PAS, nous sont arrivés malgré les protestations véhémentes des dirigeants qui, à l'époque, assuraient: *«Le FMI ne passera pas»* ! Aujourd'hui le FMI est notre bouée de sauvetage…

Et puis, pour un salarié qui estime déjà assez faible son actuel pouvoir d'achat, la perspective de se voir taillé son salaire alors même que ceux qui ont droit à une retraite méritée en sont jusqu'à huit mois de retard de pension, n'est réjouissante pour personne.

Le premier ministre a donc bien fait de tenter la transparence des chiffres ; de tenter de rassurer. A-t-il réussi? Il y aura sans doute autant d'avis que de familles qui s'exprimeront sur la question même si toutes, à des degrés divers, ressentent quand-même les effets de la conjoncture de morosité dépeinte par le premier ministre lui-même.

Deux ans pour retrouver la croissance? Une maîtrise possible de notre surendettement? Des réformes à mener ou à poursuivre? Tout cela n'est possible que si la retombée dans l'opinion se fait au concret. Et si ce que le chef du Gouvernement a pudiquement qualifié de *«faiblesse dans la gouvernance»* ; c'est-à-dire en clair la corruption, connaît dans le commun du Congolais une perception qui ne se limite pas aux mots. C'est vrai, et le premier ministre l'a rappelé, il s'agit d'un problème d'ensemble pour tous les Congolais. Mais la volonté de le prendre à bras-le-corps sera donnée par l'égal acharnement à le juguler chez le rançonneur de la route, le douanier comme chez le haut-cadre bien en vue.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/ 01 116 63 33
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
***Direction*: Tel:05 557.02.03/06 985.41.79**
***Service commercial:* 05 553 16 93/ 06 671 44 05**

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique
Francophone
91 Euros
182 Euros
Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros
Europe
96 Euros
192 Euros
Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

PROMOMILLIONNAIRE
airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES
RECHARGE ET
DEVIENS MILLIONNAIRE
Gagne* jusqu'à 1 million
par jour et 10 millions
par mois.
Compose *6262#
AG Partners
*Par tirage au sort

Le Premier ministre Clément Mouamba à la presse:

«Nous avons besoin du FMI pour sortir le pays de la situation actuelle»

Du 25 septembre au 4 octobre 2017, une mission du FMI (Fonds monétaire international) a séjourné à Brazzaville, pour ouvrir avec le Congo des négociations bilatérales et conclure un programme, dans le cadre de l'assistance financière que cette institution internationale doit apporter au pays pour juguler la situation économique et financière difficile qu'il traverse. Pour ce premier round des négociations, aucun engagement n'a été pris, mais les commentaires vont dans tous les sens. On parle même d'un échec, alors que les négociations n'ont pas véritablement débuté. Afin de couper court aux rumeurs qui commençaient à gagner l'opinion nationale, Clément Mouamba, Premier ministre, chef du Gouvernement, a animé une conférence de presse mardi 10 octobre au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, pour apporter plus d'éclairage sur ces négociations, la dette publique et les réformes qu'il entend amorcer.

Clément Mouamba.

Cette conférence de presse, la deuxième du genre depuis sa nomination, a permis au Premier ministre d'aborder même les questions qui fâchent, notamment le compte des générations futures et la supposée dette dissimulée par le Congo.

D'entrée de jeu, Clément Mouamba a dégagé l'intérêt de ces négociations avec le FMI. Pour lui, si cette institution est venue, c'est parce que le pays est en difficulté de balance de paiement. *«Sa présence est quelque chose de normal. Le Congo ne peut pas seul retrouver ses équilibres macro-économiques. Nous avons besoin du FMI pour sortir le pays de la situation actuelle. L'appui du Fonds permettra d'apporter la confiance aux investisseurs»*, a-t-il fait valoir.

Comme pour rassurer l'opinion nationale, le Premier ministre n'y est pas allé par quatre chemins. *«La mission du FMI a eu toutes les informations qu'elle désirait obtenir. Elle a eu des informations qui lui ont permis de comprendre la situation du Congo. Cette délégation est venue faire un diagnostic. A partir de ce diagnostic, elle pourra chercher à établir les thérapies adaptées au contexte congolais. Nous sommes au début d'un processus qui va se déclencher par une vraie négociation»*, a-t-il affirmé.

Face à la crise, Clément Mouamba, très confiant, a pensé qu'il y a urgence à signer avec le FMI. *«Nous attendons que la délégation revienne pour discuter du programme que le Congo a mis en place. C'est notre programme, et le FMI est dans l'obligation institutionnelle de soutenir les Etats qui sont en situation de déficit macro-économique»*, a expliqué le Premier ministre qui a fait savoir qu'il y aura forcément des contraintes à cela. Des contraintes *«malheureusement»* douloureuses.

Mais, le chef du Gouvernement a cherché à apaiser les inquiétudes qui déjà se font entendre dans l'opinion et dans certaines catégories sociales. Pour lui, ces contraintes ne sont autres que celles de faire des choix parfois difficiles, entre plusieurs préoccupations.

Tout en reconnaissant que le pays a des problèmes, le conférencier a néanmoins fait le constat d'un Congo *«debout et conscient; qui sait là où il va et pourquoi il a besoin du FMI»*.

Comme dans tout sauvetage, il y a un prix à payer. Mais Clément Mouamba n'a pas voulu faire sonner le glas, lorsqu'il s'agit de reconnaître si oui ou non, il y aura diminution des salaires ou compression d'effectifs dans la Fonction publique. *«Le FMI va regarder la taille des dépenses courantes dont les salaires, par exemple. Déjà, le coût salarial par rapport aux autres dépenses est élevé. Qu'est-ce qu'il faut faire?»*, s'est-il interrogé. *«Ça fait partie de l'enjeu des discussions. Nous leur avions signifié que ce n'est pas là-bas qu'il faut toucher, parce que nous avions également besoin de la demande solvable, des gens qui consomment. Il leur faut quelques revenus. On n'arrivera là que lorsqu'on aura épuisé toutes les possibilités de redonner un peu de gaieté à notre économie»*, a-t-il indiqué.

Tout en se disant soucieux de préserver la paix sociale, le chef du Gouvernement n'a pas hésité de brandir la menace de couper les salaires aux agents récalcitrants repérés lors du recensement physique des agents de l'Etat. *«Instructions avaient été données aux ministres de la Fonction publique et des finances de réajuster les choses et couper les salaires à ceux qui ont des situations ambiguës. Des salaires qu'on ne peut pas justifier!»*, a-t-il affirmé.

Parmi les recommandations du FMI, il y a l'exigence faite au Gouvernement de prioriser les dépenses, afin d'éviter l'accumulation des arriérés.

Quant aux grèves observées dans le secteur de la santé et de l'éducation, notamment à l'Université Marien Ngouabi, le Premier ministre a appelé au patriotisme. *«On ne peut pas être heureux de savoir qu'il y a des arriérés des retraités, des étudiants et autres travailleurs. L'Etat doit assurer ces dépenses, mais si elles ne le sont pas, c'est parce que la pompe à finance ne refoule que peu d'argent. Nos recettes en douane ont baissé. Le niveau de nos recettes est faible, à cause de la morosité économique et qu'il faut donner du souffle»*, a-t-il expliqué.

S'agissant de la dette du Congo, estimée à 5329 milliards F. CFA, soit 110% du PIB (Produit intérieur brut), le Premier ministre s'est montré optimiste quant à la relance de l'économie congolaise. D'ailleurs, il a préconisé de recourir aux ressources de proximité pour maximiser les recettes hors- pétrole. *«Des niches de ressources existent dans les secteurs comme la forêt, le foncier, le domanial, etc.»*, a-t-il précisé, avec la ferme conviction de faire du pétrole une ressource d'appoint.

Pour lui, le FMI devrait aider le Congo à améliorer le niveau de ses recettes et à maîtriser ses dépenses publiques, tout en évitant de contracter d'autres dettes. Déjà, sur celle existante, Clément Mouamba a fait remarquer que le Congo n'avait jamais caché sa dette. Il doit 1242 milliards de F. CFA aux traders qui récupèrent directement leur argent à la source. *«C'est ce qui explique que la liquidité ne tombe plus dans les délais, depuis un certain temps. Nous n'avions rien à cacher et rien n'était caché. La dette du Congo vers ses partenaires bilatéraux est de 2201 milliards de F. CFA, dont près de 1400 milliards envers la Chine»*, a-t-il souligné.

Curieux était d'entendre le Premier ministre parler de la situation de la CRF (Caisse de retraite des fonctionnaires) et de la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale). Selon lui, si ces deux structures connaissent des difficultés, c'est parce que ce n'était pas de l'argent réel qu'on y reversait, mais de simples écritures. *«Pendant qu'on avait de l'embellie financière, on avait baissé la vigilance. Les retraits étaient faits sur les bulletins et n'étaient pas reversés au niveau de ces deux structures. D'où la situation que nous vivons aujourd'hui»*, a-t-il signifié.

Interrogé sur le compte des générations futures placé à la Banque centrale, le Premier ministre a reconnu l'existence de ce compte. *«C'était une bonne idée. Le compte était abondant. Les écritures existent»*, a-t-il déclaré, avant de répondre à la question sur la corruption qui gangrène la société congolaise, jusqu'à s'ériger en mode de gestion. *«L'Etat tout seul ne peut pas régler cette question. C'est un phénomène qui est là, c'est le monde de l'invisible. Et, pour le combattre, les textes ne suffisent pas, il faut des actes. Si nous voulons attirer des bons partenaires, nous devons faire des efforts pour que le niveau de corruption ne soit pas de nature à perturber la volonté de ceux qui veulent investir»*, a martelé Clément Mouamba, qui a également évoqué la situation des entreprises d'Etat, notamment la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo), la SNDE (Société nationale de distribution d'eau) et la SNE (Société nationale d'électricité) dont il a envisagé d'ouvrir le capital au privé.

A la question de savoir ce qu'il en était de l'argent prêté par le Congo à des pays tiers ou à des institutions, le conférencier a indiqué que cet argent était en train d'être remboursé par tous ces pays frères – *«sauf un seul!»* - a-t-il affirmé, sans entrer dans les détails. Mais il a loué l'esprit de solidarité qui a toujours caractérisé tous les gouvernements du Congo de tout temps : *«Le pays est prêt à recommencer un jour, s'il avait des moyens»*, a-t-il affirmé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Avis de recrutement

GRET
Professionnels du développement solidaire

Le Gret recherche, pour son projet «Gestion Inclusive et Concertée des déchets à Dolisie»

Un(e) animateur(trice) territorial(e), en CDD à Dolisie.

Le Gret est une ONG internationale de développement solidaire, qui agit depuis plus de 40 ans du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Il intervient dans plus de 28 pays sur une palette de thématiques afin d'apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire.

Depuis le décembre 2015, le Gret met en œuvre dans la ville de Dolisie le projet «Gestion Inclusive et Concertée des déchets à Dolisie», en sigle GICOD, financé par l'Union européenne. Ce projet vise à étendre le service de ramassage des déchets à 60 000 habitants de Dolisie.

1. Missions de l'animateur(trice) territorial(e)

Sous la responsabilité du chef de projet adjoint et du chef de projet GICOD, l'animateur (trice) devra:

– Accompagner, suivre et former les Opérateurs de Pré-collecte des déchets (OPC) qui travaillent dans les quartiers de Dolisie;
– Préparer et réaliser des campagnes de distribution de poubelles dans les quartiers;
– Appuyer les agents de la Direction de l'Environnement et de la Propreté de la Ville (DEPV) dans le suivi du service, la préparation et l'animation des réunions du service de ramassage et de recouvrement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM);
– participer à la conception et à la réalisation des campagnes de sensibilisation et de communication dans les quartiers;
– Rédiger des comptes-rendus de suivi et de réunions de service;
– Participer à l'animation du processus de concertation en lien avec le chef de projet adjoint;
– Respecter les procédures de gestion administrative, comptable et financière du Gret.

2. Profil de l'animateur(trice) territorial(e)

Le (la) candidat(e) devra disposer d'une formation de niveau Licence (BAC + 3) dans le domaine des sciences sociales (sociologie, psychologie, géographie, etc.), de la gestion de projet ou de l'animation sociale.

Il (elle) devra aussi justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dont au moins 1 an dans l'animation sociale.

Le poste requiert les qualités individuelles suivantes :

– avoir une bonne maitrise de la langue française (écrit et parlé);
– maitriser au moins une des deux langues locales: lingala et/ou kituba;
– avoir une maitrise des techniques de base de l'animation sociale;
– avoir un bon sens relationnel;
– faire preuve de volonté, d'honnêteté, de sincérité et d'impartialité dans le travail;
– savoir travailler en équipe et sous pression si cela saveur nécessaire;
– savoir faire preuve d'initiative et de créativité;
– avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciels Word et Excel) et Internet.

3. Conditions

Le poste d'animateur(trice) territorial(e) est à plein temps à partir du 1er décembre 2017

Le poste est basé à Dolisie.

La rémunération est établie sur la base de la grille de salaires en vigueur au Gret Congo.

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Durée du contrat : 13 mois (à compter la date de signature) avec une période d'essai d'un (1) mois.

4. Mode d'envoi et date limite de dépôt de dossiers

Les candidatures (CV et lettre de motivation) devront être adressées au Représentant du Gret au Congo et envoyées par mail à marchadour@gret.org copie à kouakoua-kedjouani.congo@gret.org, en indiquant en objet du mail «avis de recrutement d'un animateur – GICOD».

Elles peuvent aussi être envoyées par courrier à l'adresse suivante: Projet GICOD (Gret), cercle culturel, Dolisie de lundi à vendredi entre 8h00 et 17h00.

Les candidatures devront être envoyées au plus tard le vendredi 27 octobre 2017 à 17h00. Les candidats présélectionnés seront contactés pour un premier entretien.

REMERCIEMENTS

Miaka Gustave, agent retraité de l'Imprimerie Saint Paul, tous les enfants Miaka et famille remercient toutes les personnes qui les ont soutenus, lors du décès de leur mère, sœur et grand-mère, Albertine VOUVOU, survenu le 1er décembre 2017, à Brazzaville. L'enterrement a eu lieu, le mercredi 11 octobre au village Loukami, dans le district de Mbanza-Ndounga (Département du Pool).

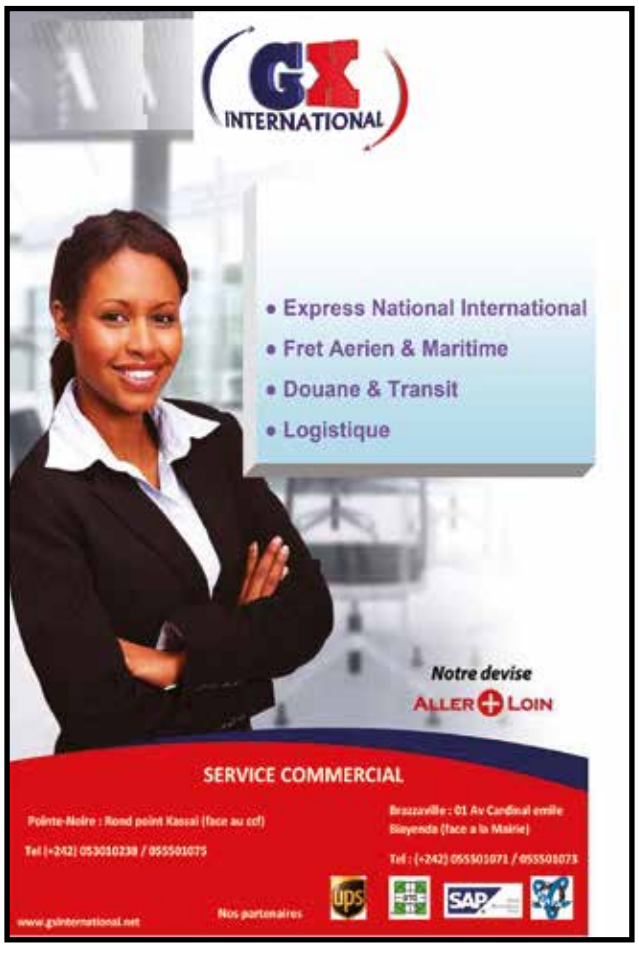

Coup d'oeil en biais

Le FMI s'est bel et bien intéressé à la question de la lutte contre la corruption au Congo

En donnant son éclairage sur les négociations entamées à Brazzaville au début de ce mois, entre le Congo et le FMI (Fonds monétaire international), le Premier ministre Clément Mouamba a avoué au cours de sa conférence de presse du mardi 10 octobre 2017, que le Fonds s'est intéressé, également, à la question de la corruption qui gangrène notre société et au phénomène du blanchiment d'argent présent dans certains pays, peut-être aussi le nôtre, par le fait d'avoir un accroissement de la masse de dépôt qui ne se justifie pas du tout. Le FMI a voulu avoir une idée des résultats du fonctionnement des organes de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, les statistiques des déclarations de soupçons et des gens poursuivis pour ces délits, etc. Pour certains analystes économiques, c'était inévitable. Selon eux, le non-respect des procédures légales dans la gestion des fonds publics, les détournements mineurs et importants, la corruption et la concussion, la gabegie, tous ces maux reconnus implicitement par le PM (Premier ministre) ne pouvaient que provoquer l'hémorragie des finances publiques, au point que les gestionnaires du pays ne se gênent même plus de proclamer que les caisses de l'Etat sont vides.

Deuxième sortie Nord de Brazzaville: l'érosion travaille, les autorités pas du tout

La route de la deuxième sortie nord de Brazzaville est menacée: un grand ravin s'est ouvert au bord de la chaussée à quelques encablures de l'hôtel Elonda, à Kintélé. Ce ravin, provoqué par l'érosion, menace de s'agrandir et de couper la route en deux et occasionner ainsi l'interruption de la circulation, si l'on n'y prend garde. Il y a quelques jours, un effroyable accident de circulation s'y est produit, faisant 9 morts selon des témoignages. Les victimes se trouvaient dans un minibus de transport public. Le chauffeur tentait d'éviter des branchages sur la chaussée, mis comme de coutume pour signaler un danger aux automobilistes. Malheureusement, dans sa vitesse, le chauffeur a vu cet obstacle trop tard. Le manque de politique d'anticipation en matière d'aménagement et le silence des autorités habilitées inquiètent les riverains et les usagers. Il faut souhaiter que le ciel ne nous envoie pas trop de pluie, sinon la route ne sera plus qu'un vieux souvenir. Dans notre pays, l'anticipation est une mesure inconnue. On préfère toujours attendre, tranquillement, l'irréparable!

Un soldat s'écroule et s'offre inconsciemment en spectacle

Mardi 10 octobre 2017, un soldat de la Garde républicaine en uniforme a subitement perdu conscience et s'est affalé, à l'arrêt IFC (Institut français du Congo, ex-CCF), à Bacongo, après s'être cogné contre un abribus. Un attroupement s'est vite formé autour de lui. Mais, l'attitude de ses frères d'armes qui faisaient route avec lui a surpris la foule. Renseignement pris, l'infortuné souffrirait d'épilepsie. Une demi-heure plus tard, lorsqu'il a repris connaissance, ses compagnons ont stoppé un taxi, s'y sont engouffrés avec lui et ont pris une direction inconnue. Ce cas peut laisser penser que les nouvelles recrues ne sont pas soumises au contrôle médical obligatoire. Car il n'est pas permis d'ouvrir le métier des armes à des personnes invalides ou peut-être même souffrant de problèmes psychiques voire psychiatriques.

Vol dans les administrations publiques: la DGEP visitée!

Dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 octobre 2017, la DGEP (Direction générale de l'enseignement professionnel) située entre le Lycée technique du 1er Mai et le CET (Collège d'enseignement technique) commercial du 1er Mai, à Brazzaville, a été victime d'un vol avec effraction. Les voleurs ont opéré tranquillement. Ils avaient déjà sorti des bureaux au moins cinq ordinateurs, une imprimante et d'autres outils informatiques quand ils ont été surpris par un vigile d'une autre administration, et ont détalé. Leur butin n'a été finalement que d'un ordinateur et d'une imprimante; ils ont abandonné le reste sur place. Le vol dans les administrations publiques est un phénomène courant. Généralement, les malfrats ne sont jamais retrouvés.

Harcèlement fiscal: le PM solidaire des commerçants et vendeurs

Les commerçants et vendeurs des différents marchés des grandes villes, surtout, se plaignent du harcèlement fiscal. Il est l'œuvre de vrais et faux agents des administrations publiques et de la Force publique, *« chacun avec sa veste ou son képi »,* pour reprendre l'expression du Premier ministre. Le contrôle des taxes et de la patente est devenu permanent auprès de ceux qui pratiquent l'activité commerciale. Serait-ce l'impôt à prélever sur le citoyen pour aider à renflouer les caisses de l'Etat en ces temps où le trésor public est vide? La plupart du temps pourtant, ces taxes ne prennent que rarement la direction du Trésor public. Le magot en poche, ces percepteurs zélés disparaissent dans le brouillard pour réapparaître la semaine suivante. Il semble que, pour une fois ,commerçants et vendeurs aient trouvé un avocat en la personne du Chef du gouvernement, Clément Mouamba qui a avoué, au cours de sa dernière conférence de presse, que ce phénomène dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes est dangereux et qu'il va falloir effectivement mettre de l'ordre de ce côté-là aussi. Pourvu que cela soit suivi d'actes !

Une décharge publique prospère devant le CEG Moe Poaty à Pointe-Noire

Une situation insolite perdure à 500 mètres du portail d'entrée du CEG Moe Poaty, en amont de la rue Christ Roi, à Loandjili, l'arrondissement 4 de Pointe-Noire. C'est devenu carrément une décharge publique utilisée surtout par les habitants du voisinage, comme s'ils ignoraient tout de l'assainissement de leur cadre de vie. De nuit comme de jour, ils vont déverser des ordures ménagères à cet endroit. Ces tas d'immondices humides dégagent des odeurs nauséabondes qui polluent tout le périmètre scolaire et nuisent à la santé du personnel enseignant et des élèves. Est-ce à cause de l'absence des bacs à ordures? Des décharges publiques sauvages se forment ici et là. Les pouvoirs publics ne devraient plus longtemps ignorer le danger qu'elles représentent.

Ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation

Lutter contre les antivaleurs, en assainissant les procédures de travail des agents

Travail mal fait ou bâclé, entretien des infractions sont entre autres vices décriés chez certains agents du ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation dans l'exercice de leur profession. A entendre Gaspard Massoukou, directeur de la concurrence, au parfum de ce désagrément qui enfreint au développement du pays, le ministre d'Etat Claude Alphonse Nsilou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation a pris une note circulaire à l'endroit des agents (verbalisateurs, vérificateurs et recouvreurs), qui détermine le rôle de chacun dans le recouvrement des fonds des opérateurs commerciaux.

Philippe Nsondé.

Pour le relèvement de l'assiette fiscale, susceptible de générer des recettes dont le Congo a besoin pour son redressement économique. La substance de cette circulaire a été clarifiée, vendredi 6 octobre 2017, à la Chambre de commerce de Brazzaville, par Philippe Nsondé Mondzié, directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, lors d'une rencontre avec les agents sus cités.

Désormais, les missions de contrôle ou d'enquêtes commerciales auprès des commerçants doivent être menées de manière inopinée, dans le strict respect des procédures prévues par cette note circulaire.

L'agent verbalisateur est le contrôleur ou l'enquêteur qui constate les infractions commerciales. La mission de cet agent s'arrête au constat des faits répréhensibles, à la rédaction et à la signature du procès-verbal. En outre, il transmet le dossier aux chefs des services de contrôle et des enquêtes avec une proposition de sanctions sur la fiche de liaison soumise aussitôt au directeur départemental. L'agent verbalisateur n'est ni vérificateur, ni recouvreur. Il n'a pas le droit d'encaisser une amende, quoiqu'il mérite une rétrocession, conformément aux textes en vigueur sur tout dossier dûment recouvré suivi par lui, dont les infractions ont été avérées.

L'agent vérificateur, pour sa part, est chargé de s'assurer de la véracité des faits reprochés au contrevenant et de la pertinence de la proposition des sanctions contenues dans la fiche de liaison émanant de son prédécesseur, le verbalisateur. S'il y a un écart flagrant entre les faits retenus sur le procès-verbal et la réalité sur le terrain, le vérificateur est en droit d'établir un additif au procès-verbal initial pour revoir les sanctions à la hausse. Il ne peut procéder à la réduction de l'amende. Comme le verbalisateur, lui aussi n'a pas le droit d'encaisser une amende.

L'agent de recouvrement, enfin, est chargé de recevoir le contrevenant, muni de son dossier, de l'accompagner auprès du régisseur du Trésor public pour l'acquittement de son amende, en contrepartie d'une quittance. Il ne peut être ni verbalisateur, ni vérificateur. Le recouvreur a mission d'exercer une pression réglementaire sur le contrevenant récalcitrant, jusqu'à l'apurement de son amende. Celui-ci peut se déplacer pour procéder à l'encaissement de l'amende, mais doit faire un rapport au chef de service de recouvrement qui présente le dossier et la somme recouvrée au régisseur du Trésor public, pour encaissement et établissement de la quittance.

A en croire les participants à cette mise au point, l'exécution de la circulaire susmentionnée qui détermine le couloir de travail de chaque agent peut contribuer à la réduction du phénomène de corruption qui gangrène l'administration publique congolaise, avec pour conséquence le renflouement des caisses du Trésor public.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Téléphonie mobile

Les opérateurs sommés de fournir un service de qualité

Le contrôle de l'opération d'identification des abonnés et la qualité des services observée sur les réseaux de téléphonie mobile au Congo ont été les deux points examinés par les responsables de l'ARPCE (Agence de régulation des postes et des communications électroniques), conduits par leur Directeur général, Yves Castanou, en présence de Sandé Ndé, directeur des réseaux et services des communications électroniques, et des directeurs généraux des sociétés de téléphonie mobile Mtn, Airtel et Azur Congo. C'était au cours d'une séance de travail mardi 10 octobre 2017 au siège de l'ARPCE. Il ressort de cette séance que dès le 1er janvier 2018, l'ARPCE mettra en ligne un observatoire sur la qualité des services de l'ensemble des réseaux.

Les responsables des sociétés de téléphonie mobile Azur, Airtel et Mtn.

Pour le contrôle de l'opération d'identification des abonnés, Yves Castanou a donné un délai de trois mois aux opérateurs de téléphonie mobile pour qu'ils arrêtent la vente ambulante des Sims pré-activées, car il a été constaté que les vendeurs ambulants ne tenaient pas un compte rigoureux de l'identification des acheteurs et ne pouvaient garantir l'identité de qui était qui.

S'agissant de la qualité des services observée sur les réseaux au Congo, le directeur général de l'ARPCE a loué les efforts fournis par Mtn et Airtel depuis deux ans, résultat sans doute de la lourde sanction qui leur a été infligée.

«Des sanctions infligées à Mtn et Airtel sont les résultats d'un long travail entre six et neuf mois d'observation. On constate que ces sanctions ont produit des bons résultats. Sur l'ensemble des opérations Mtn dans le monde, le réseau Mtn Congo est le meilleur actuellement. Deux ans de cela, le réseau Airtel Congo était 15e sur les 17 opérations d'Airtel, aujourd'hui, il devient 1er», a-t-il déclaré, tout en se réjouissant de la bonne qualité des réseaux Mtn qui est excellent et Airtel qui est jugé satisfaisant.

Connaissant la dégradation du réseau Azur, Yves Castanou a donné aux responsables de cette société une mise en demeure, d'ici la fin du mois de décembre, en vue de se conformer aux directives de qualité et se hisser au niveau de satisfaction des autres réseaux.

Signalons que la mission de l'ARPCE est celle de contrôler et de surveiller la qualité des réseaux, telle qu'instituée par la loi n°11-2009 du 25 novembre 2009.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Hommage à la mémoire de Thomas Sankara, 30 ans après sa disparition

Attaché aux valeurs qu'incarnait le capitaine Thomas Sankara, Céphas Germain Ewangui, Président de l'APTS (Association Panafricaine Thomas Sankara) rend hommage à la mémoire du capitane Thomas Sankara, assassiné le 15 octobre 2017.

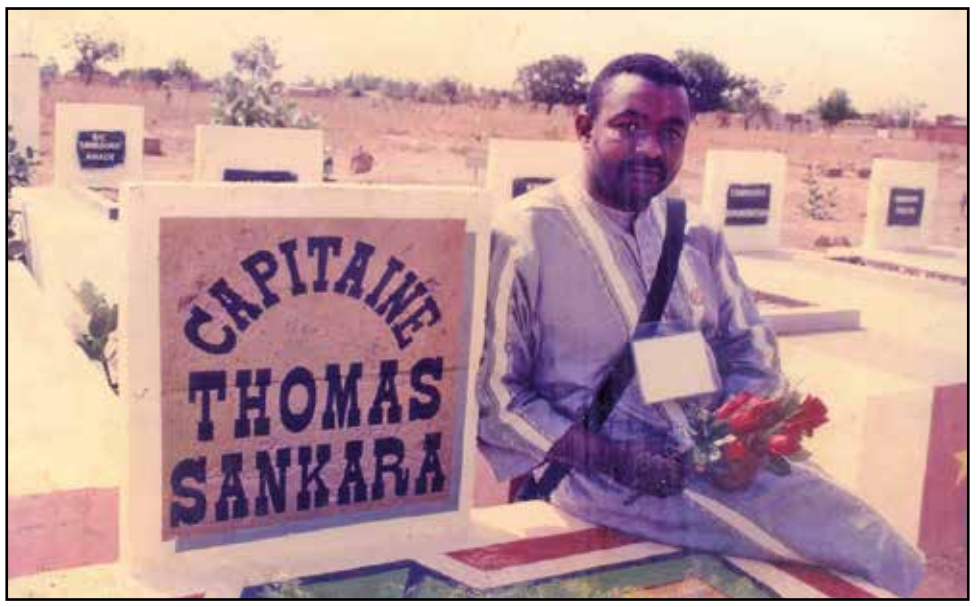

Céphas Germain Ewangui sur la tombe du capitaine Thomas Sankara.

Dans cette publication commémorative, le président de l'APTS ressasse, brièvement, les circonstances de sa disparition.

Jeudi 15 octobre 1987-dimanche 15 octobre 2017, voici jour pour jour 30 ans que le capitaine Thomas Sankara, alors Président du Burkina-Faso, était lâchement assassiné à Ouagadougou.

Ce jour-là, 15 octobre 1987, le Président Thomas Sankara commence pourtant bien sa journée. Il reçoit, aux premières heures, un de ses anciens conseillers, M. Fidèle Kientega, qui profite de l'occasion pour informer le Président Thomas Sankara des rumeurs, peut être mieux des informations sur l'éventualité d'un coup d'Etat imminent et dont le cerveau penseur serait son numéro 2 et *«ami intime»*, Blaise Compaoré. Dans la même lancée, le Chef de l'escadron de Koudougou, le capitaine Boukary Kaboré, très inquiet, venait de faire passer un message sur la nécessité urgente d'une action anticipatrice contre le cerveau penseur de la conjuration en préparation. Thomas Sankara, égal à lui-même, répondra: *«... Quoi qu'il arrive, je ne peux trahir les principes de probité et de fidélité aux idéaux universels d'amour et d'humanité...»*. Et de poursuivre : *«En commençant notre entreprise de construction et de réhabilitation nationale et africaine et tenant compte des enjeux, je ne me suis jamais fait d'illusion pour ma vie. Une vie remplie ne tient pas dans la longueur, mais plutôt dans son intensité». «Ce sont les tragédies des peuples qui révèlent les grands hommes...»*, ajouta-t-il. Le 15 octobre 1987, une crise, finalement, rampant des liens qu'on croyait inaltérables entre les *«Chefs historiques»* de la révolution du 4 Août 1983, a tourné à la tragédie grecque.

L'Afrique est sous le choc, en apprenant cet assassinat odieux. *«...La honte de tout Africain devrait ressentir, c'est d'avoir laissé assassiner l'espoir qu'incarnait Thomas Sankara...»*, affirmera le président Ougandais Yoweri Musseveni et au président Ghanéen d'alors de lancer : *«...La mort de Thomas Sankara est une perte grave pour l'Afrique».*

Thomas Sankara assassiné, oui, mais l'histoire retiendra de lui un porte-étendard des peuples en lutte contre le néocolonialisme sous toutes ses formes. Il incarnait, au-delà même du continent, une nouvelle voie porteuse d'espérance et de dignité. Sa popularité n'était plus loin d'atteindre celles des Lumumba, Nkwamé Nkrumah de la grande époque. Il part à 38 ans, quatre années à peine de pouvoir, en laissant derrière lui des idées fortes et toujours d'actualité.

Justice sociale, probité, moralisation de la chose publique, lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite avec pour vocation, la création des conditions optimales pour garantir santé pour tous, l'eau, l'éducation, la nourriture pour tous. Le respect de la vie humaine, la promotion de l'égalité homme-femme, la tolérance mutuelle, etc. Autant de valeurs universelles pour lesquelles la vie vaut encore la peine d'être vécue, même au point de la perdre.

Hommage à la mémoire de Thomas Sankara, 30 ans après sa disparition. Nous continuons dans sa lancée, la lutte pour la moralisation de la vie publique, le respect de la vie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales au sein de l'Association Panafricaine Thomas Sankara.

Céphas Germain EWANGUI

ACTED

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de ses programmes en République du Congo, ACTED, ONG internationale recherche pour son équipe opérationnelle:

3 Mobilisateurs communautaires
1 Superviseur Wash
3 Moniteurs AME
1 Superviseur des travaux
1 Superviseur AME

Les Termes de référence complets détaillés sont disponibles au bureau de représentation d'ACTED en République du Congo à l'adresse Case J 019 V O.C.H Moungali III, Brazzaville et au CQ25 Aquarium Nkayi et peuvent être retirés par tous les candidats intéressés aux mêmes adresses.

1. Lieu de Travail: Bouenza avec des déplacements sur terrain

2. Composition du dossier de candidature:

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae détaillé récent non manuscrit (moins de trois mois)
- Copies des diplômes, certificats de travail, attestations de services rendus
- Contacts de 2 personnes de référence professionnelle (précédents employeurs)
- Extrait d'acte de naissance/ Copie de la pièce d'identité

Il devra être transmis sous pli fermé à l'attention du Coordonnateur Administration et Ressources Humaines et déposé aux bureaux de représentation d'ACTED aux adresses Case J 019 V O.C.H Moungali III, Brazzaville et au CQ25 Nkayi portant référence au poste pour lequel le dossier est soumis au plutard le Lundi 23 octobre 2017 à 17h (heure de Brazzaville).

Aucune candidature ne sera retenue sans remplir les conditions ci-dessus. Les dossiers d'application ne seront pas retournés(Ne pas joindre les documents originaux).Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Les candidats présélectionnés seront convoqués.

Fait à Brazzaville,le 06/10/2017

Pour ACTED

Aimé BAGULA
Coordinateur RH
et Administration ACTED/RDC/RC
et BURUNDI

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage, appt 102
B.P : 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

SOCIETE GEOTECHNIQUE DE FORAGE HYDROLIQUE
«GEOFOR CONGO»
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
Au capital de 50 000 000 F. CFA
Siège Social: Boulevard Loango, Base industrielle
B.P: 1905 / Pointe-Noire

ANNONCE LEGALE

Aux termes des procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration et des décisions de l'actionnaire unique du 14 Avril 2017 de la société GEOTECHNIQUE DE FORAGE HYDRAULIQUE CONGO «GEOFOR CONGO SA», il a été procédé à :

1- LA CONSTATATION DE LA DEMISSION DES ADMINISTRATEURS ET LA NOMINATION DE LEUR REMPLACANT.

L'actionnaire unique a pris acte de la démission de Messieurs Bertrand Grellet, Ralph Trapphoff et Goodwill Emeka Ofunne de leurs fonctions d'administrateurs et a décidé de nommer Mesdames Frédérique HYON et Jacqueline KOTZE en remplacement des administrateurs démissionnaires.

2- LA NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Madame Frédérique HYON, de nationalité française, est nommée Président-Directeur Général, en remplacement de Monsieur Bertrand Grellet, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes clos le 31 Décembre 2020;

3- LA NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Madame Jacqueline KOTZE, de nationalité sud-africaine, est nommée Directeur Général Adjoint, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes clos le 31 Décembre 2019.

Dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire des procès-verbaux, sous les numéros 17 DA 809 et 17 DA 810 du 12 Juillet 2017.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, le 12 Juillet 2017.

Pour avis.

46e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

Les Evêques prônent l'unité et la solidarité entre chrétiens

Du 9 au 15 octobre 2017, se tient au C.I.O (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, la 46e Assemblée plénière de la C.E.C. (Conférence épiscopale du Congo), sur le thème: *«Regard sur l'Œcuménisme, les Eglises de Réveil et les Nouveaux Mouvements Religieux au Congo-Brazzaville», «…Qu'ils soient un…» (Jn 17,21)»*. Prennent part à ces assises placées sous l'égide de Mgr Daniel Mizonzo, Evêque de Nkayi, Président de la C.E.C., Son Eminence, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui, tous les Evêques membres de la C.E.C, les membres du secrétariat de la C.E.C., les experts de la C.E.C., etc.

Une vue du présidium pendant les travaux.

Plusieurs communications ont apporté la cadence à cette 46e Assemblée plénière, au nombre desquelles, celles de l'abbé Sébastien Zoubakela, prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville, sur le thème: *«L'Eglise catholique et la question de l'œcuménisme au concile Vatican II»*, Mgr Yves Marie Monot, Evêque de Ouesso, sur: *«L'œcuménisme au Congo»*, du père Michel Mallevres: *«Où va l'œcuménisme aujourd'hui?». «Regard sur les Eglises de réveil»*, de l'abbé Gérard Ngomeka, prêtre du diocèse d'Owando, sur le thème: *«Réflexion pastorale sur les Eglises de réveil et les NMR (Nouveaux Mouvements Religieux)»*. Frère Jean Nkombo Boutsoki a abordé le thème: *«Les Aspects catéchétiques de notre réflexion (Les Eglises de réveil, les sectes et les NMR)»*, le Prof Joseph Itoua, a exposé sur: *«Les Eglises de réveil et les Nouveaux mouvements religieux: une menace pour la foi catholique»*? De retour de Kinkala où il s'est rendu mercredi 11 octobre, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga a animé, le lendemain, jeudi 12 octobre, une conférence au siège de l'ACERAC (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) sur le thème: *«Dialogue œcuménique et dialogue interreligieux en Afrique Centrale, l'expérience de la RCA»*. Ces différentes interventions ont mis en exergue et monnayé de quelques manières que ce soient les propos du Pape François, selon lesquels: *«La division au sein de l'Eglise est une honte»* tout en soutenant cette affirmation: *«L'œcuménisme est la voie qui mène à l'unité de la famille humaine»*. Favoriser l'ouverture avec les autres frères et sœurs des autres Eglises, a été également retenu parmi les défis pastoraux majeurs de l'Eglise catholique au Congo en ces temps de prolifération des Nouveaux mouvements religieux et de la marche vers la maturation de l'œcuménisme. Après 47 ans de marche des chrétiens du Congo vers l'unité, le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo ne se donne à dire être une super Eglise, mais plutôt une structure d'unité. Inciter au dialogue, à l'unité de l'Eglise, mais aussi avec les autres Eglises est un lieu propice à la nouvelle évangélisation.

Quelques Evêques ....

... participant aux travaux.

Participant activement aux travaux, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, soulignant les bienfaits de l'œcuménisme dans l'Eglise catholique, a révélé à l'assemblée qu'il est issu d'une famille œcuménique: son père protestant et sa mère catholique. Dans la foulée, l'Archevêque de Bangui a fait remarquer qu'il était d'abord baptisé protestant, avant de se reconvertir au catholicisme en rejoignant sa mère. Par ce témoignage de l'Archevêque de Bangui, les Evêques du Congo appellent à l'unité, la solidarité et la cohésion des chrétiens, car le Christ n'est pas divisé, pourquoi alors des divisions au sein des chrétiens? Dans la foulée, il a été rappelé que beaucoup de prêtres de l'Eglise catholique au Congo sont également issus des familles œcuméniques, d'où la nécessité de dialoguer et de s'ouvrir aux autres afin de donner au monde un témoignage éloquent de l'appartenance au Christ.

Les travaux de cette Assemblée plénière annuelle s'achèveront dimanche 15 octobre 2017, lors de la messe de clôture de ladite Assemblée en la Basilique Sainte Anne du Congo, ayant coïncidé avec l'accueil solennel du Cardinal Dieudonné Nzapalainga, par l'Eglise catholique du Congo, en reconnaissance de son élévation au Cardinalat, il y a un an.

Gislain Wilfrid BOUMBA

IN MEMORIAM

13-10-1996 / 13-10-2017

Mme Massamba née Zoula Myriam Rose Noélle Ya Mimi
Voilà 21 ans que tu nous as quittés. Malgré le temps qui passe, nos souvenirs restent vivaces. Nous remercions Dieu de l'avoir connue.
En cet anniversaire de ta disparition, tes parents, frères et sœurs ont une pensée pieuse pour toi.

Repose en paix! Que la terre te soit légère.

Paroisse Saint Paul de Madibou (Archidiocèse de Brazzaville)

Désormais la messe du dimanche à 18h

A compter du dimanche 15 octobre 2017, une messe sera dite en l'église Saint Paul de Madibou, chaque dimanche à 18h.
Signalons que dans les paroisses situées après le Djoué (au sud de l'Archidiocèse de Brazzaville), aucune messe n'était célébrée les dimanches soirs, jusqu'ici.

IN MEMORIAM

12 octobre 2016 – 12 octobre 2017. Voici une année, jour pour jour, que le Seigneur, Maître de tout, a soustrait de notre affection notre père, fils et époux, BOLEMAS Emmanuel De Jésus.
La marche irréversible du temps ne saurait cicatriser, remplacer et effacer le souvenir et la douleur de la perte d'un être cher.
Nos cœurs restent meurtris, jamais nous ne t'oublierons et nos larmes ne tariront.
Merci en tout et pour tout ce que tu as fait pour nous et tu es toujours parmi nous en âme et en esprit.
En cette date de triste anniversaire, les enfants et la veuve BOLEMAS ainsi que la Famille D'ALMEIDA présentent l'expression de leur reconnaissance infinie aux parents, ami(e)s et connaissances qui les ont entourés de leur assistance multiforme, tout le long de cette dure épreuve et aussi prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Des messes d'action de grâce sont dites en la Basilique Sainte-Anne du Congo, tout le mois d'octobre. A l'église Sainte-Marie de Ouenzé, elles l'ont été les 10, 11 et 12 octobre 2017, à 6h15.

Que le Dieu tout-puissant protège son âme et lui accorde repos et paix éternels.

Archidiocèse de Brazzaville

L'ouverture de l'Année pastorale marquée par les ordinations de onze diacres

Samedi 7 octobre 2017, en la fête de Notre-Dame du Rosaire, Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, a ouvert l'Année pastorale 2017-2018, au cours d'une messe qu'il a présidée à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur et concélébrée par NN.SS. Daniel Mizonzo, Evêque de Nkayi, Président de la C.E.C. (Conférence épiscopale du Congo), Urbain Ngassongo, Evêque de Gamboma, de nombreux prêtres dont les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Antonio Mabiala et Brice Armand Ibombo, respectivement, secrétaires généraux de l'ACERAC (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) et de la C.E.C. (Conférence épiscopale du Congo), Charles Le Bon Herbert Nkourissa, secrétaire-chancelier de l'Archevêché de Brazzaville, Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, Ildevert Mathurin Mouanga et Guy Noël Okamba, respectivement, recteurs des Grands séminaires de philosophie et de théologie, etc.

Mgr Anatole Mllandou.

Au cours de la messe, l'Archevêque de Brazzaville a conféré l'ordination diaconale à onze grands séminaristes ayant achevé leur formation dans les différentes structures et paroisses de l'Archidiocèse de Brazzaville.
L'Eglise locale s'est enrichie de onze nouveaux diacres appelés à s'engager dans le Champ du Seigneur. Il s'agit des abbés: Roncalli Bakekolo, Cédric Alex Bitemo, Fall Rich Goumbameyi, Pacôme Berglère Kiyindou, Daska Karel Missamou Malanda, Diany Ismaël Mountou, Alfred Nakavoua, Tisset Nkoueri Mpio, Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, Deo Gracias Samba et Newman Suijès Samba Dia Mbemba.
La Place mariale a vibré au rythme des mélodies exécutées par la chorale diocésaine Mgr Barthélemy Batantu, les chœurs diocésains de la Schola populaire et des Amis du grégorien.
Le rite des ordinations diaconales a été enclenché avant l'homélie par l'appel des candidats par un des aînés dans le diaconat des élus du jour et la présentation desdits candidats à l'Archevêque et au peuple de Dieu par le vicaire général de Brazzaville, avant que ne se déclenche le dialogue entre ces candidats et l'Archevêque.
Dans son homélie, l'Archevêque est revenu aussi bien sur le thème de l'Année pastorale que sur le déroulement de la Session diocésaine de formation précédant l'ouverture de l'Année pastorale. Ainsi, Mgr Anatole Milandou a enfoncé le clou sur la lutte contre les déviances actuelles dans les milieux de vie par l'annonce de l'Evangile, en rappelant que quatre catégories de personnes de notre société à savoir, les mamans, les papas, les jeunes et les religieuses se sont retrouvées en atelier et ont pondu des réflexions consistant à affuter la lutte contre les déviances actuelles dans nos milieux de vie. S'adressant aux nouveaux venus dans le diaconat, l'Archevêque les a d'abord félicités d'avoir choisi le sentier qui conduit au sacerdoce et les a exhortés à savoir dire oui à Dieu et à savoir être aux bons endroits, là où le clerc doit être. Partant, Mgr Anatole Milandou a encouragé les nouveaux diacres à demeurer utiles à l'Eglise et à la société en s'engageant dans le service d'Eglise par l'annonce de l'Evangile et le service de l'autel.

Les nouveaux diacres exprimant leur joie.

Après l'homélie, s'en est suivie l'exécution du rite de l'ordination diaconale marqué par le dialogue entre les candidats et l'Archevêque, la litanie des saints, la vêture de l'étole en bandoulière, l'imposition des mains sur les diacres par l'Archevêque et les autres Evêques concélébrants, la remise de l'évangéliaire et le baiser de paix.
C'est l'abbé Newman Suijès Samba Dia Mbemba, qui au nom de ses confrères nouvellement ordonnés diacres, a prononcé le mot de remerciements dans lequel il a exprimé ses sentiments de gratitude à l'endroit de ceux qui les ont aidés, soutenus dans le cheminement vers le sacerdoce.
Signalons que parmi les prêtres concélébrants, il y a eu Mgr Andrea Pio, fondateur du Mouvement Shalom, conduisant une remarquable délégation en provenance de l'Italie, dans laquelle se trouvait l'abbé Castel Badiabo Nzaba, prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville, en mission d'études en Italie.
Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a remercié ses confrères dans l'épiscopat, et ceux dans le sacerdoce, ainsi que tout le peuple de Dieu ayant participé à la messe. Dans la foulée, il a présenté la délégation venue d'Italie, conduite par Mgr Andrea Pio, avant de mettre un accent sur l'arrivée du Cardinal Dieudonné Nzapalainga à Brazzaville.
Après quoi, l'Archevêque de Brazzaville a déclaré ouverte l'Année pastorale 2017-2018, sur toute l'étendue de l'Archidiocèse de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXVIIIe dimanche du temps ordinaire-A-

Quel genre d'invités sommes-nous?

***Textes**: Is. 25, 6-9; Ph 4, 12-14; Mat 22, 1-14*

Quand on est invité, on a à choisir entre dire oui ou non. Celui qui nous invite le fait au nom d'un lien qu'il a avec nous: amitié, parenté, lien social. Quand on dit oui, c'est renforcer ce lien que nous croyons important. Quand on dit non c'est décider de prendre ses distances vis-à-vis de quelqu'un.
Mentionnons que les raisons de refus peuvent se cacher comme ceci par exemple: engagement, voyage; ou comme ces prétextes: grippe, migraine.
Et la parabole de l'Evangile nous présente les préparatifs pour ceux qui ont répondu présents: beaux habits, belles robes, décorations. Pas de tenue négligée. Elle relate: le Royaume des cieux ressemble à un Roi qui célébrait les noces de son fils. Il invita beaucoup de monde.
Le Roi, c'est le Seigneur. Les invités, c'est nous. Le Seigneur invite tous les hommes. Ils sont invités à un repas de fête. Pourquoi? Pour y partager son amitié et à rentrer dans sa famille d'enfants de Dieu, par le baptême. Nous voilà donc tous invités à le rejoindre dans le bonheur de la Vie éternelle quand prendra fin notre pèlerinage sur la terre.
Isaïe, dans la première lecture de ce Jour du Seigneur, le clame: *«Alors, le Seigneur enlèvera le voile de deuil qui enveloppait tous les peuples. Il détruira la mort pour toujours. Il l'a promis. Et ce jour-là, on dira: Voici notre Dieu, notre espérance. Il nous a sauvés»*.
Oui, frères et sœurs dans le Christ, cette parabole vieille de plus de deux mille ans, nous concerne encore aujourd'hui. Nous ressemblons à ces invités qui se sont précipités dans la salle de festin. Nous avons accueilli l'Evangile et Jésus-Christ. Ce qui est important pour nous.
Et quand nous venons, invités aux Noces de l'Agneau, participer à l'Eucharistie, cela le manifeste bien. L'Eucharistie, c'est la table ouverte à tous les hommes. Oui, rendons grâce à Dieu d'avoir élargi son salut à tous les hommes?
Mais, frères et sœurs dans le Christ, laissons interpeller notre vie de croyant.
Puisse chacun, chacune vérifier, examiner sa relation personnelle avec le Dieu de Jésus-Christ, à voir si sa parole lui parle vraiment.
Demandons au Seigneur de nous approcher de Lui par la prière.
Ne soyons pas des chrétiens négligents, hésitants, tergiversants, mais soyons des chrétiens fidèles.
Ma sœur, mon frère dans le Christ, présente-toi au Seigneur avec ce que Jésus, lui, appelle, le Robe nuptiale, c'est-à-dire avec un cœur bien disposé, purifié, dans la grâce de Dieu.
Le Jour du Seigneur nous allons avec une tenue plus belle qu'en semaine, c'est bien. Mais ce que nous demande le Seigneur, surtout, c'est que notre âme soit *«endimanchée»*, que nous soyons tous dans l'amitié de Dieu.
Un chrétien, une chrétienne qui garderait volontairement la haine dans son cœur ne serait pas dans de bonnes dispositions pour célébrer le dimanche.
Prions le Seigneur qui nous invite aux Noces de l'Agneau pour que nous soyons tous dans l'amitié de Dieu et nos frères et sœurs.
***«Seigneur aide-nous à vivre toujours en état de grâce. Fais que jamais, nous ne soyons séparés de toi»*. En ce dimanche de la mission universelle, supplions l'Esprit-Saint de faire de nous de véritables missionnaires en ce monde, les baptisés que nous sommes. Amen!**

Abbé Antoine MADINGOU
C.I.O/C.E.C

Conférence épiscopale du Congo

Décret de nomination

Réunis à Brazzaville en réunion extraordinaire, les Evêques du Congo ont nommé:
Pour le Séminaire propédeutique Charles Mahonde de Ouesso:
1) Recteur: Abbé Jean-François Badinga, du clergé diocésain de Dolisie
2) Directeur des Etudes: Abbé Rodier Hakoula, (Kinkala)
3) Econome: Abbé Duval Madzou, (Gamboma)
Pour les Grands séminaires de philosophie et de théologie
- M. l'Abbé Bienvenu Kimbengui, Econome (Brazzaville).
Les personnes nommées exerceront leurs fonctions selon les normes et statuts desdits séminaires.
Le présent décret prend effet à partir de la date de sa signature.

Fait à Brazzaville, le 14 septembre 2017

Pour la Conférence épiscopale du Congo

Mgr Daniel MIZONZO
Evêque diocésain de Nkayi

Président de la C.E.C.

Renouveau charismatique (Diocèse de Pointe-Noire)

Pèlerinage diocésain à la Pointe Indienne

***«Allons à la maison du Seigneur»* (Ps 122), c'est la louange qui a nourri les 448 pèlerins, lors de la retraite spirituelle organisée par le Renouveau charismatique du diocèse de Pointe-Noire, du 20 au 24 septembre 2017, au site du Renouveau à la Pointe Indienne. Ce pèlerinage a été une occasion propice pour rendre visible le chantier du bâtiment qui y est en construction par le comité diocésain, fruit des efforts louables des fidèles du Renouveau charismatique. Désormais ce site de 5.000 m² abritera les sessions de retraite et tous types de rassemblement.**

Une des façades du site ayant abrité le pelérinage.

Les enseignements ont été donnés par les deux aumôniers du Renouveau, l'abbé Chris Brunel Goma (curé de la paroisse Saint Michel de Mongo Kamba) et le père Aimé Mobwete (curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mpita), tous les deux ont donné des enseignements de haute facture qui se sont transformés en une véritable catéchèse sur le chapitre un de l'Evangile selon Saint Luc, suivis d'une exhortation sur la Vierge Marie à partir de Jn 2, 5: *«Faites tout ce qu'Il vous dira»*.
Le premier jour, c'est plutôt le père Bovary Leho op, un religieux dominicain, curé de la nouvelle paroisse Saint Dominique de Côte Matève, qui a ouvert la session de retraite avec un enseignement sur les blessures intérieures, formation qui a beaucoup retenu l'attention des pèlerins. Quant à l'abbé Gustave Makaya, professeur en spiritualité au Grand séminaire de théologie, venu droit de Brazzaville, il a donné un enseignement sur *«Le Saint Esprit: dons et charismes»*. Enfin, un laïc en la personne de l'ancien berger diocésain, M. Omer Biyendolo, est intervenu sur: *«La place du Renouveau dans l'Eglise»*.
Le tout a paru comme une retraite au désert, tant les conditions de vie ont demandé des sacrifices, le milieu étant austère et l'environnement quasi rustique. Avoir réalisé ce programme a été une gageure pour le Renouveau qui a osé braver toute commodité. Les fidèles ont répondu en masse avec leurs moyens de bord privés ou publics. Sur le site, les pèlerins ont été regroupés par paroisse et ils ont tous monté des tentes pour s'abriter contre le soleil et dame pluie, d'ailleurs le ciel est resté mi-voilé durant les quatre jours du pèlerinage, mais sans crainte au fond, malgré une fraicheur qui a trahi les lieux à cause de la proximité de la mer.
La louange a été forte et la joie visible sur tous les visages, renforcée par l'esprit de partage qui y a régné avec des repas pris en groupes, ce qui a permis indubitablement de renforcer la fraternité donnant l'occasion aux uns et aux autres de mieux se connaître. Cette activité intervient en fait dans le cadre de la célébration des 40 ans du Renouveau dans le diocèse de Pointe-Noire, d'autres activités suivront jusqu'en 2018.
Pour finir, une nuit de prière a été organisée avec la messe de clôture, le dimanche 24 septembre 2017, le père Aimé Mobwete, aumônier diocésain du Renouveau, a présidé la messe concélébrée par les abbés Chris Brunel Goma, aumônier national du Renouveau, Francis, aumônier du Renouveau dans le diocèse de Gamboma, et Damase. Notons la présence active de sœur Antoinette Kabemba, membre associé à l'aumônerie diocésaine du Renouveau.
Dans son mot de remerciements à la messe de clôture, Mme Georgette Makosso, bergère diocésaine du Renouveau à Pointe-Noire, a promis au nom du noyau du service diocésain, qu'il sera encore organisé une pareille activité. Cependant avec la volonté de tous, un effort sera fait pour améliorer les conditions d'accueil sur le site, puisque les pèlerins ont vu de visu l'œuvre d'ensemble bâtie telle solidairement, et que les bonnes volontés s'exprimant en dons et aides de toutes natures sont attendues pour aider à la finition de la maison d'accueil au site du Renouveau charismatique à la Pointe Indienne.

Toussaint MAMPOUYA
Commission communication du pèlerinage

Société Chevron

Clôture des ateliers de perfectionnement en français du cycle primaire, édition 2017

Dans le cadre de la poursuite de sa politique sociétale, la société Chevron Overseas Congo Limited, en partenariat avec l'Association Pointe-Noire Dynamique culturelle, a organisé du 3 juillet au 30 septembre 2017, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, la troisième édition des ateliers de perfectionnement en français à l'intention des élèves en fin de cycle primaire, niveaux CM1 et CM2, des écoles -u secteur public et du privé de la ville de Pointe Noire. Au total, deux cents apprenants ont pris part à ces ateliers et reçu chacun une attestation de participation et un kit scolaire.

La cérémonie de clôture a eu lieu dans la grande salle de sport sise dans l'enceinte du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard. En présence de M. Alphonse Kikondi, représentant le directeur départemental

Photo de famille des participants à l'atelier de français, édition 2017.

de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, M. Méthode Nkoua, représentant le directeur général de la société Chevron Overseas Congo Limited, Marie Joseph Portella, représentant de l'Association Pointe-Noire Dynamique culturelle, Edmond Rock

Remise des kits scolaires aux apprenants.

Alain Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, de l'équipe du programme ainsi que les élèves principaux bénéficiaires du programme, accompagnés de leurs parents, venus nombreux pour la circonstance.

Dans son mot de circonstance, Marie Joseph Portella a souhaité que ce programme de renforcement des capacités de nos apprenants en français puisse se pérenniser dans le temps et dans l'espace, afin de leur permettre d'aborder, avec sérénité, les défis scolaires.

Prononçant le mot des encadreurs, Ombrax Onzongo a rappelé au public *«qu'il a été un moment important pour nos apprenants des classes des cours moyens d'approfondir leurs connaissances en langue française, selon l'approche pédagogique de la dynamique de groupe, centré surtout sur l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire, la lecture, l'écriture et l'expression écrite d'une part, et de l'autre, sur le développement durable qui porte sur la protection et la préservation de l'environnement, l'éducation civique, l'éducation morale et pour la paix qui cultive le vivre ensemble»*. Il a poursuivi, en disant : *«Nous avons observé l'engouement auprès de nos apprenants pendant les différents ateliers qui ont permis de remédier à leurs insuffisances linguistiques, renforcer leurs acquis de base et de consolider les nouvelles compétences acquises.»*

Les élèves, par la voix de leur collègue Georgina Niongo Safou, n'ont pas tari d'éloges pour la société Chevron Overseas Congo Limited et l'Association Pointe-Noire Dynamique culturelle. *«Nous venons d'être, trois mois durant, les témoins oculaires de la troisième édition de l'atelier de français organisé conjointement par la société Chevron Overseas Congo Limited et le Centre Culturel Jean Baptiste Tati Loutard. Cet atelier indispensable et important, nous a permis de parfaire nos connaissances en langue française notamment en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire. Et nous osons espérer que ces connaissances acquises, nous aideront pour nos prochaines classes et au cours de notre parcours scolaire»*, ont-ils reconnu.

Méthode Nkoua a, pour sa part, reconnu les efforts faits par les enfants pendant l'apprentissage. *«Dans les deux sites ou le projet a été animé, nos attentes ont été comblées en termes de sécurité des enfants, d'assiduité et d'amélioration continue de l'approche pédagogique avec un résultat qui a permis à 90% des apprenants de valider leurs évaluations finales contre 50% aux évaluations initiales»*, a-t-il déclaré. Il a demandé aux parents d'encourager leurs enfants à être plus proches du livre que de la télévision ou du smartphone, afin de leur garantir un avenir radieux au bénéfice de notre pays et de l'humanité.

Clôturant la série des allocutions, Alphonse Kikondi a loué ce partenariat qui intègre bien la vision du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation qui en a fait son cheval de bataille et dont l'objectif est le développement inclusif de notre système éducatif.

Mme Chantal Etapapa, parent d'élève, a reconnu le bien-fondé de ces ateliers et a remercié la société Chevron Overseas Congo Limited pour cette initiative. *«Ma fille qui était nulle en français aussi bien parlé qu'écrit s'est améliorée au fil des jours. Je vais continuer à l'encadrer à la maison afin qu'elle ne perde pas cet élan combien louable»,* a-t-elle déclaré.

A la fin de ces allocutions, les deux cents apprenants ont reçu chacun une attestation de participation, pour matérialiser les acquis de cet atelier dans la conscience collective, et un kit scolaire complet pour la rentrée scolaire 2017-2018.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°306/2017/BZ-C

N°2139/MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	16349 du 18-04-17	Sect P13, bloc 36 ; Plle 3 ; Sup : 141,49m²	46, RUE NGADZIEMO	5-BZV	BUTA MAYELA Epouse BOURGAULT
02	16551 du 20-06-17	Sect CC, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 200,50m²	QUARTIER MONT BOUKIERO (MASSENGO DOMAINE)	9-BZV	ONDONGO POUROU Gilles Rodrigue
03	16745 du 17-08-17	Sect -, bloc - ; Plle 1 ; Sup : 346,92m²	CHATEAU D'EAU (QUARTIER NGAMAKOSSO)	6-BZV	AMBERO BALONGA Kevin Sylver
04	15988 du 19-01-17	Sect P6, bloc 64 ; Plle 11 ; Sup : 209,17m²	171BIS, RUE BANZA	5-BZV	MBOULOU Raymand Stève
05	16595 du 30-06-17	Sect P4, bloc 56 ; Plle 5 ; Sup : 489,92m²	58, RUE MASSOUKOU	4-BZV	Succession NTSIKA MBOKO Bernard, représentée par NZOUMBA P.
06	16712 du 04-08-17	Sect BF, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 235,70m²	QUARTIER MONT BOUKIERO (MASSENGO DOMAINE)	9-BZV	Enfants OBONGO Gerorges : Georline P., Geomy, MOUADE Georsy, Georadele
07	8620 du 27-09-13	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000.000,00m² soit 100ha00a	LIFOULA	POOL	NIANGA-NGATSE-MBOUALA
08	16675 du 25-07-17	Sect -, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 407,54m²	KINTELE	POOL	GNONGO Charles Casimir Michel
09	3845 du 27-02-17	Sect I, bloc 37 ; Plle 9 ; Sup : 2.888,74m²	CENTRE-VILLE	2-BZV	MVOUBA
10	14746 du 04-08-16	Sect P/5, bloc 22 ; Plle 6 ; Sup : 449,55m²	104, RUE MAKOTIPOKO	4-BZV	NDIAYE Ousmane
11	10160 du 23-05-14	Sect P13, bloc - ; Plle 15 ; Sup : 324,00m²	QUARTIER LA BLAIDE (RUE ALEXIS DE LA RIVIERE)	7-BZV	BATHA Marc Antoine
12	16061 du 03-02-17	Sect CH, bloc 47 ; Plles 10 et 17 ; Sup : 939,07m²	QUARTIER MASSENGO	9-BZV	ONDELET François
13	16060 du 03-02-17	Sect BD4, bloc 212 ; Plle 7 ; Sup : 450,12m²	36, RUE MAYOMBI NKOMBO	9-BZV	ONDELET François
14	16062 du 03-02-17	Sect -, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 800,00m²	VILLAGE MBOUAMBE LEFINI	POOL	ONDELET François
15	16629 du 10-07-17	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 400,00m²	LIFOULA	POOL	ONIANGUE Annaëlle Yvie Rebecca
16	16630 du 10-07-17	Sect -, bloc - ; Plles 10 et 11 ; Sup : 800,00m²	LIFOULA	POOL	LAKOUE Derant Régis
17	16486 du 06-06-17	Sect P13C (exP13), bloc 45 (ex94bis) ; Plle 11 ; Sup : 1.221,56m²	2635, AVENUE MILANDOU (MOUKONDO)	4-BZV	ESSANGO Mathieu
18	16733 du 14-08-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 440,00m²	BOUNDJI	CUVETTE	OULD MAZOUZ Sidi Mohamed
19	16609 du 05-07-17	Sect -, bloc - ; Plles 4 et 11 ; Sup : 800,00m²	KINTELE	POOL	BARAKAMFITIYE Térance
20	3684 du 19-12-16	Sect BD4, bloc 132 ; Plle 01 ; Sup : 622,36m²	29, RUE OKOANKIE (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	OSSEBI Brice
21	16763 du 22-08-17	Sect -, bloc - ; Plles 5, 6, 7, 12, 13 et 14 ; Sup : 2.400,00m²	LIFOULA	POOL	AMBLIYA RAVI JAMNADAS
22	16593 du 30-06-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m²	LIFOULA	POOL	NDOMBI MBONGO Christian
23	16615 du 06-07-17	Sect AT, bloc 42 ; Plle 02 ; Sup : 328,28m²	4, RUE MPOLO MOUANA	7-BZV	TCHIONVO BOUITI Naïllot
24	16777 du 23-08-17	Sect -, bloc - ; Plle 20 ; Sup : 400,00m²	13, RUE MVOULALE (QUARTIER MATARI)	7-BZV	NTSILOULOU Rosalie
25	16562 du 22-06-17	Sect -, bloc - ; Plle 7bis ; Sup : 160,00m²	DJIRI	9-BZV	NKOMBO NGONDO Clerck Ghilson
26	16747 du 17-08-17	Sect P7, bloc 43 ; Plle 8 ; Sup : 220,99m²	76, RUE LAGUE	4-BZV	MPASSI Elisabeth Bertille
27	15022 du 28-09-16	Sect P/3, bloc 63 ; Plle 9 ; Sup : 225,18m²	65BIS, RUE BAYAS	3-BZV	DOUCOURE MAHAMADOU
28	4192 du 14-06-11	Sect BF, bloc - ; Plles 1, 2, 29 et 30 ; Sup : 1.440,00m²	QUARTIER MAKABANDILOU	6-BZV	MANANGA Fulbert
29	16778 du 24-08-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m²	KINTELE	POOL	GUEMPIAUT Marlène Sandra
30	16746 du 17-08-17	Sect BD4 (exBD), bloc 132 ; Plle 4 (ex7bis) ; Sup : 224,22m²	4, RUE DU CHANGEMENT (QUARTIER MATARI)	9-BZV	ELIKA Laure Nadia
31	16419 du 11-05-17	Sect CG, bloc 148 ; Plle 17 ; Sup : 334,93m²	RUE MBIKIA (MASSENGO)	9-BZV	KOSSA née OBEYI Lyden Clarisse Fania
32	16786 du 28-08-17	Sect CI, bloc 85 ; Plle 21 ; Sup : 429,94m²	RUE ODZATONI (QUARTIER MASSENGO SOPROGI)	9-BZV	BOUANDO Julienne
33	16819 du 04-09-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 96.976,00m²	VILLAGE NKOUO	POOL	ISSA ALI Adam
34	14701 du 29-07-16	Sect N, bloc 08 ; Plle 01 ; Sup : 1.250m²	LINENGUE	CUVETTE	KOUMBA J. Pascal
35	15589 du 14-11-16	Sect G, bloc 09 ; Plles 3 et 4 ; Sup : 1.000,00m²	KANGUINI	CUVETTE	OMBOLA Richard
36	16774 du 23-08-17	Sect P7 suite, bloc 44 ; Plle 43 ; Sup : 770,50m²	1261, RUE MOULENDA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	NDINGA ISSAMBO Nid Julien
37	16773 du 23-08-17	Sect P7, bloc 61 ; Plle 17 ; Sup : 332,48m²	562, RUE VOULA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	NDINGA ISSAMBO Nid Julien
38	16696 du 02-08-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 386,90m²	VILLAGE KINTELE	POOL	BIAMBOULI BOUBEKA Steph Jered
39	16782 du 25-08-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.800,00m²	VILLAGE MOUTOH	POOL	OKEMBA NDAYOUROU Athénaïs Grâce
40	9030 du 27-11-13	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 100.000,00m² soit 10ha00are	MANDIELE	POOL	NIANGA-NGATSE-MBOUALA
41	16440 du 19-05-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000,00m²	QUARTIER NDIBOU	POOL	MOMPELET Irène
42	16754 du 21-08-17	Sect CK (exBI), bloc - ; Plle 5 (ex4) ; Sup : 400,00m²	ACADEMIE	9-BZV	ASSONGO-BONDO Ilan Lamberty
43	15739 du 13-12-16	Sect P13C, bloc 143 ; Plle 2 ; Sup : 460,179m²	14, RUE JÉRÔME ABESSE (MOUKONDO)	7-BZV	MATONGO Patrick
44	16853 du 14-09-17	Sect D, bloc 23 ; Plle 4 ; Sup : 440,00m²	OHADE	CUVETTE	MAMADOU Diawara
45	16384 du 28-04-17	Sect W, bloc - ; Plle 10 ; Sup : 420,57m²	26, RUE M. MIKA (QTIER MANIANGA MAMAN MBOUALE)	9-BZV	LIBOBOU IFONDO MAZINGA Ernest

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 26 Septembre 2017

L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSOWELA

Lutte contre le changement climatique

La gestion imprudente de l'eau, une entrave

L'eau joue un rôle déterminant et croissant dans la lutte pour le développement et la définition des relations géopolitiques. Mais en République du Congo, cet enjeu relève de la simple rhétorique. Le Conseil mondial de l'eau, pour répondre à ces défis, en coopération avec la présidence de la COP22 et de nombreux autres partenaires internationaux, a tenu la deuxième Conférence internationale sur l'eau et le climat à Marseille, les 3 et 4 octobre 2017. Celle-ci faisait suite aux réalisations de la première Conférence internationale sur l'eau et le climat tenue à Rabat en juillet 2016.

«En raison du changement climatique, l'eau douce devient une ressource rare.»

Approuvé par la COP23, l'événement a réuni plus de 150 experts internationaux et leaders politiques de références dans les secteurs du climat et de l'eau, ainsi que plusieurs ministres de l'environnement, dont Charafat Afilal, secrétaire d'État marocaine chargée de l'Eau, Istiaque Ahmad, secrétaire du ministère de l'Environnement et des forêts du Bangladesh, Sindra Sharma-Khushal, membre de l'équipe de la présidence de la COP23 de la CCNUCC pour les Fidji.

Loïc Fauchon, président d'honneur du Conseil mondial de l'eau et Dogan Altinbilek, vice-président du Conseil, ont présidé cette conférence.

La mission dévolue à cette rencontre a été de tracer la feuille de route et de générer une prise de conscience sur les problématiques de l'eau avant la tenue de la COP23 programmée à Bonn en novembre prochain et du Forum mondial de l'eau qui aura lieu en mars 2018. Car le climat dépend de l'eau.

La conférence a souligné l'importance de l'eau en tant qu'élément central du développement humain et au cœur de l'impact des changements climatiques. *«L'eau est un facilitateur, un connecteur, un fil conducteur essentiel qui relie les multiples aspects abordés par les Objectifs de développement durable. Je suis convaincu que, loin d'être un problème, l'eau est une solution, un facteur déterminant pour rendre le monde meilleur»,* a déclaré le Dr Dogan Altinbilek, vice-président du Conseil mondial de l'eau.

Les débats ont tourné autour de la sécurité hydrique. Ils ont permis de mettre en évidence les défis qui nous attendent. C'est pour cela que cette thématique devra être au cœur des discussions lors de la COP23, et au-delà. Par ailleurs, la conférence a eu le mérite particulier de mettre l'accent sur les ODD (Objectifs de développement durable) 11- Villes et communautés durables- et 2 - Faim *«Zéro»* visant à éliminer la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, et à promouvoir l'agriculture durable. Il en est ressorti que 255 milliards d'euros par an sont nécessaires pour le développement de l'infrastructure de l'eau dans le monde et, l'éradication de la faim d'ici à 2030 nécessitera un investissement de 17,4 milliards d'euros. Le financement devient, donc, une question cruciale pour les leaders mondiaux.

Construire des villes durables résilientes au changement climatique et l'éradication de la famine sont primordiaux pour la feuille de route prévue lors de la COP22 où 100 milliards de dollars ont été engagés d'ici à 2020, pour faire face aux impacts du changement climatique et réduire les émissions. Cependant en 2016, du fait de conflits et de diverses autres circonstances, la famine a augmenté pour la première fois depuis des décennies. Le monde devrait par ailleurs faire face, d'ici à 2030, à un déficit hydrique de 40% selon le scenario de référence.

Initiative «L'eau pour l'Afrique»

La dernière session de la conférence a été suivie de l'initiative *«L'eau pour l'Afrique»* lancée lors de la précédente conférence et de la COP22. Et, cela a été une occasion historique de recentrer l'attention de la communauté mondiale sur la nécessité d'aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques. Car en Afrique, en Asie et en Amérique latine, il est désormais urgent d'assurer la protection de la sécurité alimentaire et l'éradication de la famine, pour lesquelles l'eau est essentielle. *«Sans eau, nous serions une planète stérile et sans vie. Une vérité fondamentale sur l'eau et sa connexion au vivant est que sa gestion imprudente nous entrave dans notre lutte contre le changement climatique. Or cette lutte est une des conditions préalables à la paix»*, a affirmé Sindra Sharma-Khushal, membre de l'équipe de la présidence de la COP23 de la CCNUCC.

Le renforcement de la résilience urbaine par la gestion de l'eau pour les villes durables est un domaine prioritaire sur lequel travaille le vaste réseau du Conseil mondial de l'eau. Les maires du monde entier mettront en évidence ces défis lors de la prochaine Conférence des autorités locales et régionales qui se tiendra conjointement au Forum mondial de l'eau en 2018, à Brasilia.

«L'eau est la vie. En raison du changement climatique, l'eau douce devient une ressource rare. À la suite de toutes les crises auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui en tant qu'humains, notre survie dépend de l'urgence avec laquelle la communauté mondiale affrontera les effets néfastes de cette réalité», a déploré Istiaque Ahmad, secrétaire du ministère de l'Environnement et des Forêts du Bangladesh.

Signalons que la Conférence pour l'eau et le climat est l'un des nombreux évènements préparant le Forum mondial de l'eau, le plus important évènement mondial sur l'eau, organisé par le WWC. 30. 000 dirigeants mondiaux, leaders d'opinion, experts et professionnels de l'eau participeront à ce Forum, avec pour objectif de catalyser les changements pour la sécurité hydrique. Ce forum a lieu tous les trois ans et se déroulera du 18 au 23 mars 2018 dans la capitale brésilienne, Brasilia, sous le thème *«Partager l'eau»*.

Pour rappel, le Conseil mondial de l'Eau (WWC) est une plate-forme internationale multipartite, fondatrice et co-organisatrice du Forum mondial de l'eau. Sa mission est d´impulser des actions sur les problématiques relatives à l'eau à tous les niveaux, y compris au plus haut niveau décisionnel, en encourageant le débat et en contestant la pensée conventionnelle. Le Conseil se concentre sur les dimensions politiques de la sécurité hydrique, de l'adaptation et de la durabilité, et travaille à positionner l'eau au sommet de l'agenda politique mondial. Créé en 1996, le Conseil mondial de l'eau réunit plus de 300 organisations membres de plus de 50 pays différents.

Viclaire MALONGA

Processus REDD+

Les animateurs départementaux de Brazzaville invités à renforcer leurs capacités

Le Comité départemental REDD+ de Brazzaville a organisé du 20 au 22 septembre 2017 sa deuxième session de formation au profit de trente animateurs, dans le cadre des relais d'information. L'objectif a été l'amplification de la sensibilisation du processus REDD+ au Congo. Cette session, qui intervient après celle de 2016, s'est déroulée à Brazzaville. Elle a été présidée par Jean Claude Etoumbakoundou, secrétaire général de la préfecture de Brazzaville et président du CODEPA (Comité départemental) REDD+ Brazzaville.

Animée par Hugues Koudimbila, chef de la cellule information,

Les participants et organisateurs posant après la cérémonie d'ouverture.

éducation et communication, de la coordination nationale REDD+, cette deuxième formation s'est articulée autour d'une série de thèmes, qui ont édifié les équipes d'animateurs sur l'évolution et l'intérêt du processus REDD au Congo. Elle a répondu de ce fait aux désidératas de la coordination nationale REDD, organe de mise en œuvre du processus REDD+ en République du Congo.

Les animateurs départementaux ont cherché à renforcer leurs capacités pour relayer le message de la REDD+ auprès des populations et des communautés. Leurs actions permettront aux populations de s'informer du processus REDD+. Jean Claude Etoumbakoundou a apprécié le fait que le CODEPA Brazzaville ait approuvé cette initiative de formation.

Ce moment d'échange et de partage d'expérience, pour œuvrer davantage dans le CODEPA, a permis une meilleure maîtrise des outils techniques afin que le département ne soit pas en marge du processus REDD+.

A la fin des travaux, Jean Claude Etoumbakoundou s'est réjoui de cette dynamique impulsée pour améliorer l'opérationnalité et l'efficacité des actions que le CODEPA Brazzaville et les personnes ressources vont mener d'ici peu.

Philippe BANZ

Soutenance à l'IGDE

Emerson Massa Hékiabéka, un malvoyant, soutient son mémoire de niveau2 avec brio!

***«L'examen des conditions de travail du personnel enseignant dans une organisation spécialisée: cas de l'INAC (Institut national des aveugles du Congo)»*, c'est le thème soutenu samedi 7 octobre 2017, à l'IGDE, à Brazzaville, par Emerson Massa Hékiabéka, un malvoyant, lors de son mini mémoire de fin de formation, pour l'obtention du diplôme de BTS2 (Brevet de technicien supérieur) de niveau 2, option administration et gestion du personnel. Le jury était présidé par Emmanuel Kaya, Stanislas Fortuné Okana, premier rapporteur et Barnabé Boukongou, deuxième rapporteur.**

Emerson Massa Hékiabéka.

Cette étude structurée en trois chapitres: les approches théoriques des conditions de travail; la présentation du cadre juridique et des conditions de travail du personnel et l'analyse et les suggestions, a dit Emerson Massa Hékiabéka, avait pour objectif de mettre en lumière les conditions de scolarisation et d'intégration des enfants et adolescents déficients visuels en milieu spécialisé avec pour élément principal le personnel enseignant. Elle a relevé, en outre, les atouts et faiblesses du partenariat entre le Gouvernement de la République du Congo et l'Armée du Salut au sujet de la politique d'assistance apportée à l'INAC, dans la perspective d'améliorer la qualité et le niveau des apprenants, pour une meilleure intégration sociale et professionnelle de ceux-ci.

Dans la première section du premier chapitre de son travail, Massa évoque chronologiquement la notion du travail cher tant chez les philosophes que les chrétiens et le travail comme moyen de transformation à la fois chez Hegel et Marx. Dans la seconde section, il met un accent particulier sur la valeur marchande où d'échange du travail en prenant exemple sur quelques grandes évolutions du travail, le lien étroit entre le travail et l'évolution de l'environnement sociétale et des termes récurrents se rapprochant des conditions de travail, comme l'insécurité liée aux accidents de travail; la pénibilité du travail relative à l'effort physique à fournir; la monotonie se rapportant aux métiers traditionnels et postes de travail; la dépendance liée à la subordination; la charge mentale ou le stress, etc.

Dans le deuxième chapitre, il présente le cadre juridique et les conditions de travail du personnel de l'INAC. Il comprend aussi comme le premier, deux sections dont la première met en exergue le cadre juridique. A propos, il traite la convention de partenariat en guise de première sous-section et, la présentation, l'organisation puis le fonctionnement de l'INAC en seconde sous-section.

Ce chapitre fait ressortir, dans son ensemble, huit tableaux présentant les statistiques ou les ratios du cadre de l'étude, en l'occurrence l'INAC. Interprétés, ces différents tableaux font que le document de Massa soit en parfait accord avec son profil d'étudiant en administration et gestion du personnel. Plus est, ils permettent de comprendre la qualification des enseignants de l'INAC, les diverses activités que mène cet établissement, sa règlementation en vigueur, ses conditions de recrutement, le statut des enseignants et les conditions de travail, leur mobilité professionnelle, ainsi que les ressources matérielles et infrastructurelles de l'école.

Le troisième chapitre consacré à l'analyse et aux suggestions fait ressortir les problèmes et approches de solutions relatifs au cadre d'étude.

Après délibération, le jury a reconnu que son travail qui demeure sa première production scientifique n'est pas exempt de reproches. En prenant en compte les observations faites qui contribueront à son toilettage, il pourra servir aux agents de l'INAC, aux étudiants, etc.

Pour Barnabé Boukongou, *«c'est une première expérience. Il est question aujourd'hui de rapprocher celui qui a un handicap et celui qui n'en a pas, ils ont les mêmes capacités et sont utiles pour l'intérêt de la nation. Ils doivent être formés au même titre, sauf qu'il y a une nuance, leur formation nécessite des structures spécialisées. Il faudrait que les pouvoirs publics prêtent attention à ses frères qui ont un handicap. Et nous qui sommes nantis de tous nos membres nous ne devons pas les voir comme des personnes de seconde zone»*. Et Stanislas Fortuné Okana de poursuivre, *«de ma mémoire d'enseignant, ici, c'est la première fois qu'un enseignant malvoyant puisse soutenir à ce niveau. Alors, j'encourage les autres compatriotes qui sont dans cette situation à faire comme lui. Et aux pouvoirs publics d'encourager cette catégorie de compatriotes, pour faire avancer le pays. Massa est un étudiant très brillant et s'il plaît à Dieu il peut continuer ses études»*.

Alain-Patrick MASSAMBA

Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact: 01 081 27 92 / 06 662 37 39.

10e édition du MASA (Marché des arts du spectacle africain)

Black Panther, seul défenseur des couleurs du Congo

Du 10 au 17 mars 2018, la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, sera à l'heure et au rythme de la 10e édition du MASA (Marché des arts du spectacle africain), qui coïncidera avec son 25e anniversaire. Black Panther (Paterne Bouanga Kaba, à l'état civil) est le seul artiste qui défendra les couleurs du Congo à cette fête annuelle, dans la catégorie slam.

Classé 6e lors de la coupe du monde de slam, en 2015, à Paris, en France, Black Panther figure sur la liste des 64 artistes et groupes sélectionnés par le Comité artistique international du MASA, qui s'est réuni dans la capitale ivoirienne, du 27 au 30 septembre 2017. Et a analysé 677 dossiers de candidatures parvenus au siège de cette institution, via le site internet, par dépôt physique ou par la poste.

Dans sa catégorie, Black Panther sera aux prises avec le Collectif qu'on sonne voix-ailes, du Burkina Faso, et Dagenius, des Comores.

Qui est le représentant congolais au MASA 2017

Paterne Bouanga Kaba est venu au monde, le 27 octobre 1996, à Brazzaville.

Licencié en Administration des entreprises et artiste professionnel, animé par la flamme poétique qui brûle en lui depuis le bas âge, il découvre le slam en 2011, par le biais de la deuxième compétition interscolaire.

Mais ce n'est que trois ans plus tard qu'il donne corps et âme à ce genre oratoire.

A seulement 20 ans, sa carrière prend un tournant. Il participe, en effet, à de nombreux festivals, à des ateliers de formation, à la création de scènes de slam dans la capitale congolaise et à des compétitions de slam poésie. Il est lauréat de plusieurs compétitions comme celle du volontariat Français, du slam national du Congo en 2015, de la Francophonie organisée par l'Institut Français du Congo, et de la 5e compétition interscolaire, en tant que coach.

En juin 2015, l'artiste franchit un nouveau palier : il est le premier congolais finaliste de la 9e édition de la Coupe du monde de slam poésie, qui a lieu à Paris, en France.

Black Panther est organisateur du projet socio-artistique et humanitaire Motissage, aux côtés de la slameuse Robinson Solo. Sa poésie est une reconnaissance des valeurs africaines, une recherche de négritude, une sauvegarde des valeurs morales et une main tendue à toutes les personnes souffrantes et incapables de se relever pour sortir du gouffre dans lequel elles vivent. Son principal objectif est de promouvoir le slam congolais à travers ses œuvres et ses projets.

Paterne Bouanga Kaba.

Son style, plus engagé et sensationnel, mêle à la fois la langue de Molière à certaines expressions en langues locales. Ce qui crée son côté original.

Pour la petite histoire, le slam a été créé par Marc Kelly Smith, poète américain né à Chicago en 1950. En 1985, ce dernier met sur pied une scène libre de poésie dans un club de jazz de Chicago. En 1986, il s'approche du propriétaire d'un autre club, le Green Mill, pour organiser une soirée poétique hebdomadaire: the Uptown Poetry Slam. Il tire ce nom à la fois de la terminologie du bridge et du baseball. Cet art a essaimé dans le monde entier et fait de nombreux émules. En Afrique, il serait arrivé dans les années 2000.

Au Congo, par contre, cet art serait arrivé d'abord à Pointe-Noire, en 2008, grâce au Collectif styloblique. Avant d'atterrir, une année après, dans la ville-capitale.

Notre souhait le plus ardent est que notre seul représentant au MASA 2017 puisse hisser très haut l'étendard du Congo.

Véran Carrhol YANGA

J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré

35e congrès mondial de l'Institut international du théâtre

L'IIT se mue en ITI et le jeu-concours Ngoujel 1er adopté

Ngoujel 1er.

La ville de Segovia, en Espagne, a abrité, du 17 au 22 juillet, les travaux de la 35e édition du congrès mondial de l'ITI (Institut international du théâtre). Le Congo y était représenté par l'écrivain et dramaturge Yvon Wilfride Lewa-Let-Mandah, président de l'Institut international du théâtre Congo-Brazza.

Deux décisions à retenir à l'issue de ce congrès: l'IIT se mue en ITI (International Theatre Institute) et le Jeu-concours Ngoujel 1er de la critique d'un spectacle adopté.

Rentré au bercail, le représentant congolais a fait récemment la restitution des travaux, dans la salle de réunion du lycée Victor Augagneur, à Pointe-Noire. C'était en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des arts et lettres de la ville océane congolaise, ainsi que des artistes et musiciens, venus nombreux pour la circonstance.

«L'IIT, la plus grande organisation mondiale des arts du spectacle, fondée en 1948 par des experts en danse et en théâtre ainsi que l'Unesco, aspirent à une société dans laquelle les arts de la scène et leurs artistes prospèrent et se développent. L'IIT travaille au niveau national et international pour l'accomplissement de ces missions dans les domaines de l'éducation artistique, de la collaboration et des échanges internationaux ainsi que la formation des jeunes», a expliqué Yvon Wilfride Lewa-Let-Mandah, dans son mot introductif.

Parlant du congrès, le président de l'IIT Congo-Brazza a expliqué que cette rencontre était constituée de deux parties: la partie, statutaire et la partie artistique et éducative.

S'agissant de la première partie, il s'est agi de l'assemblée générale, des réunions des conseils régionaux et de la session du conseil exécutif. Les textes fondamentaux de l'IIT ont été amendés et adoptés, au cours de cette assemblée générale. Ainsi, il y a eu l'intégration de tous les arts de la scène ou arts du spectacle. L'abréviation IIT fait désormais place à ITI (International théâtre Institute).

Concernant les projets internationaux, l'ITI a adopté, au profit du centre Congo-Brazza, le jeu-concours intitulé: Jeu-concours Ngoujel 1er de la critique d'un spectacle, initié par le Congolais Jean Léopold Ngoulou, secrétaire général de l'IIT Congo-Brazza.

Concernant la deuxième partie, plusieurs spectacles de théâtre, de danse et de musique ont été donnés par des troupes, ballets et compagnies de quelques centres de l'ITI, venus des cinq continents du monde. La centaine de participants a pris également part aux différentes conférences-débats, tables rondes et ateliers de renforcement des capacités organisés par les réseaux, forums et groupes de travail de l'ITI. La fête était belle.

Les nouveaux membres du bureau exécutif de l'ITI Congo-Brazza, mis en place le 10 juin dernier, seront intronisés sous peu, nous a confié Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah.

Equateur Denis NGUIMBI

ANNONCE

La veuve ITOUA née ANDJOLI Marie Catherine et les enfants ITOUA Hilaire: ITOUA Chantal Mireille, épouse LOEMBET, ITOUA Léa Evelyne, ITOUA Sylvie, ITOUA Caroline Solange, ITOUA LANGUI Patrick Ghislain, ITOUA LANGUI OSSEBI Stève, ITOUA ANDJOLI Claudia Christelle, ITOUA LANGUI Hilaire Brice, ITOUA LANGUI Lescyna et ITOUA LANGUI Curtis, par la présente, informent les services de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, qu'une procédure judiciaire les oppose à Madame YE QUI CHAN et Monsieur ZHANG KEQUIAN pendante devant la Cour d'Appel de Brazzaville ainsi que de la condamnation de Maître ELENGA Anatole à deux (02) ans d'emprisonnement ferme, devant la Deuxième Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville par jugement répertoire n°002 du 11 Janvier 2017, Vendeur de l'Immeuble Barnier, sans l'accord de la succession.

En conséquence, ils demandent à ces services de ne pas procéder à l'établissement d'un titre foncier au profit de telle personne.

La présente vaut opposition.

La famille ITOUA Hilaire

NOTE DE PRESSE

Monsieur le Président de la République vient de promulguer la loi n°36-2017 du 3 octobre 2017, loi organique relative aux lois de finances. Cette loi abroge, en toutes ses dispositions, la loi n°20-2012 du 3 septembre 2012.

La nouvelle loi organique relative aux lois de finances apporte plusieurs innovations dans la gestion des finances publiques au Congo, notamment:

- la tenue du débat d'orientation budgétaire entre le Gouvernement et le Parlement sur la base des documents de cadrage à moyen terme élaborés par le Gouvernement et transmis au Parlement avant le 30 Mai de chaque année;

- le renforcement des missions de contrôle du Parlement, en lui octroyant explicitement le pouvoir d'entreprendre toute investigation et enquête relatives aux lois de finances, avec un Rapporteur général pour les recettes et des Rapporteurs spéciaux pour les dépenses. Le Parlement a désormais le pouvoir de transmettre aux autorités judiciaires tout fait susceptible d'entraîner une sanction pénale.

La loi n°36-2017 du 3 octobre 2017 citée supra fera l'objet d'une diffusion auprès des acteurs de la chaîne des recettes et des dépenses des administrations publiques, auprès de la Société civile et des organes de presse, conformément aux dispositions de la loi n°10-2017 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Fait à Brazzaville, le 09 octobre 2017.

Henri LOUNDOU,
Directeur Général de la Comptabilité Publique,
Président du Comité des Réformes des Finances Publiques
au Ministère des Finances et du Budget

Complexe sportif de Kintélé:

Lieu de supplice pour le football congolais?

Le football congolais en a assez de souffrir à Kintélé. Le ministre des Sports entend susciter des propositions visant à résoudre le contentieux entre l'Etat et les familles expropriées sur le site du Complexe sportif de la Concorde de Kintélé, où s'élève le grand stade de football dit de l'Unité qui accueille les matches des Diables-Rouges. Des mordus du ballon rond congolais espèrent ainsi ne plus être déçus régulièrement par leur équipe nationale dans cette enceinte.
Les Diables-Rouges sont si souvent battus au Stade de l'Unité de Kintélé que certains amoureux fous déçus par leur équipe nationale de football ont une explication qui va au-delà de la simple logique sportive. Ils attribuent la mauvaise série des Diables-Rouges depuis l'inauguration en septembre 2015 dudit stade à la colère des propriétaires des terrains où il a été érigé. Nombreux n'ont pas encore touché l'indemnité d'expropriation de leurs parcelles de terrain et auraient formé une coalition pour jeter un mauvais sort aux Diables-Rouges.

Le ministre au milieu des notables et les anciens sportifs internationaux.

Dialogue avec les notables

Ce n'est pas, bien sûr, l'avis des plus raisonnables férus du foot national, lesquels estiment que ce n'est pas le stade qui porte malheur aux Diables-Rouges mais ceux-ci ne seraient pas encore capables de briller et séduire le public. Il n'empêche. Lundi 9 octobre 2017, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, s'est rendu sur ce site pour échanger avec les notables et sages de Kintélé, grâce à la facilitation d'anciens sportifs internationaux conduits par Léopold Foundoux ''Mulélé-Vieux Mul'' et le général Emmanuel Eta-Onka. Le médaillé d'or des 1ers Jeux africains (''Mulélé'') explique que le ministre a voulu tout simplement briser le silence qu'il y avait entre l'Etat et ses interlocuteurs pour s'informer de leur contentieux, et si possible trouver une solution, le tout devant être réglé en famille.
Au sortir de l'échange avec le ministre, les notables représenté par Urbain Basile Ngambio, Claude Moukoulabéka et Lézin Arsène Evongo, satisfaits de la démarche du ministre des sports, affirment être *«rassurés»,* en ce qui concerne *«l'indemnisation»* des familles expropriées, et que, eux-aussi, sont favorables à *«l'épanouissement du sport dans notre pays»,* contrairement à ce que d'aucuns penseraient d'eux.
La feuille de route du ministre Hugues Ngouélondélé indique d'autres retrouvailles avec les notables de Kintélé le 15 octobre. Faut-il voir réellement dans sa démarche un lien avec les mauvais résultats des Diables-Rouges au Stade de l'Unité, et une façon déguisée de conjurer le prétendu mauvais sort qui s'acharne sur l'équipe nationale? D'aucuns l'affirment.

Jean ZENGABIO

Le saviez-vous?

Décès du ''Mig'' Jean Nsana-Nkounkou ''Madia''
La nouvelle est tombée mercredi 11 octobre 2017. Jean Nsana Nkounkou, dit Madia, ex-athlète congolais a tiré sa révérence. Il est décédé à 69 ans des suites d'une longue maladie. Spécialiste du 100 et 200m, il faisait partie de la génération des Migs ayant atteint les demi-finales du relais 4x100m aux Jeux Olympiques de Munich, en 1972, avec Théophile Nkounkou, Jean-Pierre Bassegela, Louis Nkanza et Alphonse Yanga. L'athlétisme perd là, une ancienne gloire et un entraîneur chevronné.

Classement définitif de la Ligue 1 de football
La FECOFOOT (Fédération congolaise de football) a publié, dernièrement, le classement définitif du championnat d'élite Ligue 1, après le dernier avis d'homologation de sa commission spécialisée: 1-AC Léopards (80 points, +44). 2.AS Otoho (71 points, +18).3-CARA (69 points, +40). 4-La Mancha (63 points, +21). 5-Etoile du Congo (58 points+22). 6-JST (53 points, +12). 7-Saint Michel de Ouenzé (47 points, -3). 8-Patronage Sainte Anne (43 points, +2). 9-Inter Club (40 points, -2). 10-Tongo FC (40 points, -9). 11-AS Cheminots (39 points,-6). 12-Diables-Noirs (39 points, -8). 13-Nico-Nicoyé (37 points,-13). 14-JSP (37 points,-8). 15-FC Kondzo (36 points,-41). 16-FC Nathalys (29 points, -27). 17-Jeunes Fauves (29 points, -20). 18. ASK (29 points, -32).

Mondial 2018: les qualifiés européens et sud-américains
Comme l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Sud connaissent également leurs premiers qualifiés pour le Mondial 2018: Belgique, Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Portugal, Pologne, Serbie, Islande, pour le Vieux Continent; Brésil, Argentine, Uruguay, Colombie, pour la zone Amérique du Sud.

Première pour le Panama!
Le Panama s'offre une qualification historique en battant le Costa Rica (2-1). Une victoire qui fera polémique puisque les Panaméens ont égalisé sur un but inexistant, le ballon n'ayant pas franchi la ligne. Un jour férié a été décrété pour que les Panaméens puissent prolonger les festivités! Preuve une nouvelle fois que le football n'est pas un sport comme les autres. Le Panama fait partie de la zone Concacaf et accompagnera le Mexique et Costa Rica.

Qualifications du Mondial-Zone Afrique

Plus que trois places à prendre!

L'avant-dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde dans la zone Afrique, explosif, a été marqué par la qualification de deux équipes sur cinq qui voyageront pour la Russie et le scandale du match Ouganda-Ghana (0-0) dont le résultat permet à l'Egypte d'être assuré de sa qualification avant l'ultime levée dans un mois.
Deux des cinq participants africains à la prochaine Coupe du monde de football-Russie 2018 sont maintenant connus alors qu'il ne reste qu'une journée de qualification. Sur les deux pays ayant déjà gagné leur césame, seul le Nigeria était déjà présent à la Coupe du monde Brésil 2014, et quatre ans plus tôt, à celle d'Afrique du Sud 2010. Quant à l'Egypte, elle ne s'était plus qualifiée à une phase finale depuis l'Italie en 1990.
Le Nigeria n'a fait que confirmer son beau parcours en s'imposant face à la Zambie pour assurer son voyage en Russie. C'est également une confirmation nette et sans bavure de son retour en puissance après son absence étonnante aux deux dernières CAN, en Guinée Equatoriale, en 2015, et au Gabon, en 2017.
L'Egypte, par contre, a tremblé jusqu'à la dernière minute face au Congo pour obtenir son ticket. Mais, elle peut aussi remercier l'arbitre de l'autre match de son groupe. En effet, à Kampala, face à l'Ouganda, le Ghana a été victime d'un hold-up: un penalty flagrant non sifflé en sa faveur et un but absolument limpide annulé pour un hors-jeu imaginaire. En cas de victoire du Ghana, tout allait se jouer à Accra, à la réception de l'Egypte lors de la sixième et dernière journée. Un match qui s'annonçait chaud-bouillant, mais qui le sera plus.

Le Onze du Nigéria premier qualifié africain.

Les autres pays devront donc attendre l'ultime journée des éliminatoires pour s'offrir leur ticket pour la phase finale de Russie 2018.
Dans la poule A, la Tunisie se rapproche un peu plus de la phase finale en conservant ses 3 points d'avance sur la RD Congo. Un duel à distance en perspective entre les deux pays. En cas de match nul face à la Libye, la Tunisie validera son ticket même si la RDC l'emportait sur la Guinée. Les Léopards de la RDC enterreront alors leur rêve de renouer avec le Mondial après lequel ils courent depuis 1978, leur unique et dernière participation remontant à 1974, en Allemagne.
Dans le groupe C, le Maroc double la Côte d'Ivoire mais il devra arracher au minimum un match nul à Abidjan face aux Eléphants ivoiriens, lors de la ''finale'' de cette poule. Les Eléphants peuvent se mordre les doigts d'avoir laissé passer une belle occasion lors de la quatrième journée. Ils s'étaient fait surprendre chez eux, à Bouaké, par le Gabon.
Malgré un match en moins, le Sénégal vire en tête du groupe D et se rapproche, lui aussi, de la Russie. Des regrets pour le Burkina Faso qui tenait encore la tête de cette poule, d'abord fragilisé par la décision de la FIFA de faire rejouer le match Afrique du Sud-Sénégal, ensuite par sa défaite en Afrique du Sud.
En revanche, le Ghana, le Gabon, le Mali, l'Ouganda et la Zambie rejoignent l'Algérie, le Cameroun, le Congo, la Guinée et la Libye parmi les pays éliminés.
Il reste donc trois sièges à pourvoir mais on l'a dit, il reste encore beaucoup de suspense et sûrement des surprises encore. Un pari? La Côte d'Ivoire, comme en 2010 et 2014, le Sénégal et la Tunisie.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

OUVERTURE SUCCURSALE

En date du 13 Juillet 2017, il a été décidé, en République du Congo, l'ouverture d'une succursale appartenant à une société de droit Belge, dénommée: JAN DE NUL NV, sise Avenue NGUELI-NGUELI, numéro 135, Centre-Ville, Pointe-Noire, CONGO.
La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/17 B 386, en date du 20 Septembre 2017.
Est nommé, en qualité de Représentant de la succursale, M. TIMMERMANS Christophe, de nationalité Belge.
Objet social de la société:
La succursale JAN DE NUL NV a pour objet social, en République du Congo: l'entreprise de tous travaux publics ou privés.

Pour insertion légale,
EY Congo
Cabinet Juridique & Fiscal

Chroniques congolaises de Jean-Baptiste Tati Loutard

Par Lécas Atondi-Monmondjo

Ce sont douze nouvelles ciselées par J.-B. Tati Loutard. Le receuil disponible dans le commerce est celui de la 3e édition publiée par L'Harmattan (Paris, 1992).

Tati Loutard, écrivain fécond, a eu plusieurs cordes à son arc. Il a produit des recueils de poèmes, deux romans, des nouvelles et deux anthologies d'auteurs congolais.

La qualité de son œuvre a été couronnée par la médaille Vermeil de l'Académie Française.

Le petit monde congolais

Un commerçant failli, Un voyage pour rien, L'Intégration, Le retour aux sources, L'arrestation, La croqueuse de diamants, Un pari d'artiste, Victor la fleur est mort, Dix minutes dans l'autre monde, Le cimetière de V…, L'alcool de maïs, La virginité, sont des textes courts.

Tati Loutard esquisse des portraits d'hommes et de femmes congolais de petit calibre, pour ne pas parler de petite vertu. Ils vivent dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

La nouvelle est une technique d'écriture faisant évoluer peu de personnes, deux ou trois. L'intérêt de la nouvelle se ramène à son dénouement, et cette fin est appelée la chute. On lit la nouvelle, tendu, vers la chute.

Dans le présent recueil, les hommes constituent les acteurs principaux. Pour ceux qui ont atteint de la notoriété, ils l'ont acquise par la magouille, par des voies peu honnêtes.

Tati Loutard tresse ingénieusement des histoires d'hommes et de femmes sans épaisseur aucune.

Les personnages

Ils sont des gens ordinaires, et ne sortent pas des milieux de la politique. Leur vie a basculé dans le tragique, à la suite du tourbillon de leur succès. Le commerçant failli tire sa fortune et surtout son capital de départ du détournement de fonds de son patron. Il a prospéré vertigineusement et perdu la tête dans les frasques de sa vie dévergondée. Il est revenu chez lui, une fois ruiné et se retrouve au point zéro. Jacques la Fleur et son ami rappellent les conversations de quartier où l'on dévisse sur la magie et les procédés d'enrichissement par la courte échelle. Ici, on pense réussir aux examens et concours par la magie et les talismans. On prétend même que le jour des examens, on peut voir écrites des solutions des problèmes de mathématiques au tableau.

La Fleur est devenu fou, il vagabonde, et l'on parle de lui à voix basse à son passage. On a découvert son corps raide près de la haie de la propriété de son ami, faisant planer toujours le mystère.

L'alcool de maïs peint l'univers de pauvres gens qui vivent de la distillation et de la commercialisation de l'alcool de maïs, qui attire, en définitive, des pauvres.

Deux couples vivant côte à côte se regardent en chiens de faïence. Parce que Potolou, l'épouse de Posso, avait dénoncé la dame d'à côté, à la police, et Maman Tété avait fait prison. Cette fois, c'est le tour des autres que les gendarmes viennent embarquer. C'est le cercle vicieux. Tati-Loutard, dans ses nouvelles, donne une dimension morale, tout comme on le fait dans les contes.

Le lecteur découvre ainsi que l'état de pauvreté ne nourrit pas nécessairement des élans de vertu.

Les rapports entre pauvres peuvent être cruels.

La technique de Tati Loutard

Tati Loutard prend des libertés dans l'Arrestation de Kitounga, qui a pris la relève d'un Français dans les services des jeunes.

On annonce dès l'incipit (le début du récit), son arrestation, et ce sont ses plantons qui l'ont aperçu tout encadré par les policiers. Après suit le développement normal de sa carrière, de ses débordements et de ses frasques qui l'ont conduit derrière les barreaux.

Le texte d'Un commerçant failli dont le personnage central est Louzolo est mené avec brio. Description d'un homme physiquement peu attirant, disons laid, mais astucieux comptable qui réussit à détrousser son patron indélicat.

Il se tire d'affaire, grâce à son militantisme dans la JMNR et peut ainsi se lancer dans les affaires.

Mais le commerce avec les filles aguicheuses qui le déclarent bel homme, lui a mis le pied dans l'étrier de la débauche.

Et son argent s'est évaporé, et l'on saisit ses biens, la Mercédès qui faisait son pouvoir, et le fisc l'a achevé, il est ainsi revenu à la maison et à son épouse et ses enfants qu'il avait abandonnés?

La proximité de Tati Loutard surtout avec les peintres surtout lui a permis de ciseler la plus percutante de ses nouvelles: le Pari d'un artiste. Le cheminement vers la notoriété et la paturation d'une œuvre sont des repères essentiels. Boileau parlant du travail du poète conseillait dix fois sur le métier. Le succès n'est pas qu'une affaire de patience, mais de volonté, de vivre, d'un vécu intérieur puissant.

La dimension morale

Si la mort de Jacques La Fleur nous étreint, nous en tirons les leçons. La recherche du succès par des procédés peu orthodoxes est fort périlleuse.

L'effort et le travail sont les garants du succès dans les études.

Tati Loutard ne fait pas dénonciation intempestive, il nous laisse deviner. On recrute un jeune homme qui a pantoufflé en France et en est revenu sans diplômes. Grâce à des relations et à des côteries, il est nommé, même après moult va et vient, ingénieur stagiaire. La fonction publique contient certainement de nombreux cas de ce genre.

L'épreuve de la Virginité fut lamentable, Jacques Mountu et tous ceux qui l'entourent sont tombés de haut, de honte.

Il a épargné dix ans dix ans durant avec l'espoir de consommer une vierge à son mariage organisé selon la tradition.

Pourquoi exiger la virginité aux filles jusqu'au mariage, tandis que le garçon peut batifoler et se conduire comme un cochon.

Mulamou, qui monte qui rentre d'un long séjour à l'étranger, est prisonnier des images du monde ancien, tel qu'il a connues. Dans Le cimetière de V…, il découvre des changements de mœurs, chez ses compatriotes, y compris dans l'environnement de son enfance. La nostalgie du passé est un désastre psychologique et humain.

Les Congolais ont contracté de nouvelles mœurs. Il est vain de croire qu'on pourrait revenir à l'état originel des choses, telles qu'elles furent dans le passé.

Tati Loutard offre des leçons de morale, il le fait avec tact.

Lécas ATONDI-MONMONDJO

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – 666 33 56 ; Fax : (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N°002/2017

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

OBJET:
Le bureau de la Représentation de l'OMS au Congo désire recruter une entreprise spécialisée dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des locaux ainsi que pour l'entretien des espaces verts. Il s'agit de conclure un accord-cadre de prestation de services pour une période annuelle renouvelable.

Ce marché comprend les prestations suivantes:

N°	Prestations	Fréquence d'exécution		
		Journalière	Hebdomadaire	Mensuelle
1	Nettoyage du sol des locaux	X		
2	Aspiration des moquettes à l'aide d'aspirateur	X		
3	Ramassage et nettoyage des poubelles	X		
4	Dépoussiérage des vitres intérieures et extérieures	X		
5	Dépoussiérage du mobilier	X		
6	Nettoyage des plafonds	X		
7	Nettoyage de la cour	X		
8	Grand Nettoyage (nettoyage de fond)	X	X	X
9	Evacuation de la poubelle	X		
10	Désinfection des sanitaires	X		

• Les produits et matériel d'entretien
Tous les produits de nettoyage et d'entretien doivent être appropriés et de bonne qualité et fournis par le prestataire. Il en sera de même pour les équipements manuels et électroménagers.

• Le personnel de nettoyage
Le personnel de nettoyage doit être qualifié et avoir un uniforme identifiable. Les horaires de travail clairement définis.

LIEUX D'EXECUTION:
Bureau de la Représentation Organisation mondiale de la santé au Congo, Avenue Charles De
Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur, B.P.: 2465 - Brazzaville.

CONDITIONS:
Les prestataires intéressés sont invités à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets:
1. Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir ci-après:
-Une copie de l'extrait du Registre du Commerce;
-Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
-Une copie de la patente de l'année en cours;
-Une copie du relevé de l'identité bancaire (RIB) ;
-Une preuve de l'affiliation à la CNSS.

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants:
- L'expérience professionnelle;
- La liste des prestations similaires.

3. Le volet financier devra comporter le prix hors taxe et le nombre du personnel à affecter au site.
La visite des lieux est vivement encouragée. Les prestataires intéressés pour la visite sont priés de prendre contact avec l'Administrateur du bureau de l'OMS au Congo.

DEPOT DES OFFRES:
Les prestataires intéressés par cette annonce sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P.: 2465
Brazzaville - Congo
Avec la mention suivante: «AVIS D'APPEL D'OFFRE ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO»
La date butoir pour la réception des offres est fixée au vendredi 20 octobre 2017, à 12h00.

Le Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

L'Eglise dans le débat public congolais: comment parler? Comment exprimer ses convictions?

En 1999 Jean-Yves Calvez avait écrit un livre intitulé: Les silences de la doctrine sociale de l'Eglise (éd. De l'Atelier). On pourrait se demander aujourd'hui s'il n'y a pas des silences de l'Eglise dans le débat public au Congo. Les chrétiens congolais le savent bien, le pays est dans une situation difficile. Dans cette perspective, nous mesurons combien l'Eglise doit être présente dans le débat public; c'est une urgence, une exigence de foi. Ne dit-on pas que la foi est morte quand elle n'inspire pas des actes concrets dans la société? La présence de l'Eglise dans le débat public est importante et d'actualité, même s'il n'est pas toujours aisé pour elle de se situer dans le débat public, de savoir trouver le ton juste et la juste manière de parler.

Par Abbé Benjamin SAMANOU

Voilà qui nous amène à rechercher, et probablement aussi à prier pour recevoir quelque lumière comme prêtre, comme chrétien et comme citoyen.

1. Les chrétiens mal à l'aise

Dans une société congolaise où les défis sont nombreux, mais plus nombreuses aussi sont les manières de les aborder, où les convictions les plus opposées s'affrontent, comment parler? Comment entrer dans le débat? C'est certain, il faut avoir des convictions, il faut parler, mais comment parler dans une société où la médiatisation des paroles, des gestes et des acteurs entraîne vite à la caricature et à la manipulation? Les convictions sont nécessaires, mais comment les intégrer dans la discussion citoyenne de manière à provoquer les consciences dans notre société?

En effet, on voit monter comme une indignation chrétienne dans les relations entre l'Eglise et la société congolaise que l'on pensait paisibles, mais qui ne l'étaient peut-être pas tant que cela. Certes les choses avaient déjà commencé à bouger sans qu'on s'en soit toujours rendu compte. Cependant, il n'est pas rare d'entendre les mêmes remarques dans le champ public: *«l'Eglise ne devrait s'attacher qu'au culte»* ou, pour le dire plus trivialement, *«devrait rester dans les sacristies».*

La position de l'Eglise est, certes, bien connue. Elle n'est pas nouvelle. L'Eglise, notamment depuis le Concile Vatican II, a exprimé fortement l'importance, dans l'annonce de l'Evangile, de désirer entrer en dialogue avec le monde. Dans son Encyclique Ecclesiam Suam (1964), le Pape Paul VI a longuement réfléchi sur cette notion de dialogue et, la place qu'il devait occuper dans la vie de l'Eglise: ''L'Eglise doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Eglise se fait parole; l'Eglise se fait message; l'Eglise se fait conversation''. Or, que constatons-nous?

2. Une Eglise discrète et consensuelle

L'Eglise ne doit pas laisser le peuple de Dieu se débattre tout seul sous prétexte que les fidèles-laïcs ne peuvent pas renoncer à participer à la vie politique. Le Saint Père, le Pape François qui ne se prive pas de parler, mais qui le fait d'une manière qui suscite chez beaucoup de personnes, dans l'Eglise ou éloignées de l'Eglise, encou-

ragement ou intérêt a dit la nécessité pour l'Eglise d'aller aux «périphéries». Il en a parlé à plusieurs reprises. En voici quelques passages qui ne sont pas sans lien avec notre réflexion:

Evangéliser suppose un «zèle» apostolique. Evangéliser suppose dans l'Eglise une parésie (témoignage) d'elle-même. L'Eglise est appelée à sortir d'elle-même et à aller dans les périphéries, les périphéries géographiques, mais également existentielles: là où réside le mystère du péché, la douleur, l'injustice, l'ignorance, là où le religieux, la pensée, sont méprisés, là où sont toutes les misères. Quand l'Eglise ne sort pas pour évangéliser, elle devient autoréférentielle et tombe malade. Les maux qui, au fil du temps, frappent les institutions ecclésiastiques sont l'autoréférentialité et une sorte de narcissisme théologique, ajoutons aussi canonique.

3. Une Eglise qui assume son point de vue

On attend de l'Eglise au Congo qu'elle affronte le dilemme entre ce qui est dû à César et ce qui est dû à Dieu, à savoir: son rapport au politique, à la démocratie. Aussi, comment l'Eglise peut-elle affirmer ses convictions en opposition à une société qui ne les comprend plus et n'en tient plus guère compte? Comment l'Eglise peut-elle encore tenir une parole prophétique qui ne soit pas que du lobbying ou une opposition véhémente et stérile? Telle est la difficulté à laquelle est confrontée l'Eglise dans notre société, aujourd'hui: positionner sa parole dans une démocratie d'opinion.

Nous devons comprendre que le monde est en débat. Il ne faut pas que la parole de l'Eglise, qui a contribué à façonner le paysage sociopolitique de notre pays, déserte aujourd'hui l'espace public pour se replier sur une sphère restreinte. Comme si l'Eglise n'avait plus rien à dire à notre société congolaise. Il y a ici, me semble-t-il un vrai travail de conscience politique auquel nous avons à veiller pour aider, les chrétiens, les citoyens à découvrir les beautés et les limites de la démocratie, la perversion toujours possible de la parole qui fait la société; pour les aider à prendre la juste distance par rapport à des discours jusqu'au-boutistes. La phrase du Pape Pie XI, qui disait en 1927 que *«la politique est le champ de la plus vaste charité»,* est encore d'une vive actualité.

On connait la distinction qui fut en son temps celle de Jacques Maritain pour définir la manière pour l'Eglise de se situer dans la société, entre *«agir en chrétiens»* et *«agir en tant que chrétiens»*. Cette réflexion a nourri pendant longtemps notre rapport à la politique, et notre responsabilité citoyenne. Pourtant, nous pouvons nous demander si nous ne sommes pas maintenant à une époque qui conduit à réfléchir autrement. Nous ne sommes plus au temps de Maritain, où il était encore possible, naturel, de penser l'engagement de l'Eglise, respectueux de l'autonomie du monde à travers les catégories cette chrétienté, c'est-à-dire celle d'une société inspirée par les principes chrétiens. Or celle-ci a disparu dans nos sociétés de plus en plus sécularisées et subjectivistes. Et d'une certaine manière on peut dire, pour reprendre les termes d'un théologien américain William Cavanaugh dont la pensée fait débat, que «le monde ne pense plus dans les termes de l'Eglise, aujourd'hui c'est plutôt l'Eglise qui est observée dans les termes du monde (cf. W. Cavanaugh, Torture et eucharistie, ad. Solem, 2009).

Finalement, avons-nous complètement pris la mesure de ce bouleversement? Nous le savons intellectuellement depuis déjà un certain temps, mais nous n'avons peut-être pas encore complètement perçu combien notre société a changé dans ses fondements, dans son imprégnation d'une conception chrétienne de l'homme et de ses rapports en société. Nous avons donc sans cesse à réfléchir à la manière nouvelle de nous situer afin de conjurer les deux dérives extrêmes qui guettent notre Eglise, à savoir: d'un côté, le risque de la dilution, de la disparition- l'Eglise a disparu de la scène-; de l'autre côté, le risque le plus souvent sans s'en rendre compte, de la tentation d'une Eglise des «purs».

Quoiqu'il en soit, les convictions chrétiennes sont dans beaucoup de domaines contraires à l'air du temps. Reste à bien trouver la manière d'être, de parler, prendre les moyens d'une parole responsable, portée par une conscience que nous voulons éclairée, réfléchie et discutée avec d'autres, de sortir de l'entre-soi, et d'écouter ce qui habite le cœur des autres. Cela exige également parfois des ruptures qu'il faut savoir marquer avec le courage de l'Esprit. La mission de l'Eglise, la nôtre, est de s'exposer, de se confronter au monde, de le rencontrer, comme le Christ, qui peu à peu découvre sa mission au milieu des hommes et dans la rencontre du monde (cf. Ph. 2,6-8).

Abbé Benjamin SAMANOU
Curé-doyen, vicaire épiscopal, formateur

Oecuménisme: A quand l'unité?

A quand l'unité de toutes les Eglises chrétiennes? Pas pour demain! La semaine de prière oecuménisme nous le rappelle. Parce que les difficultés ne se surmontent que lentement.

Et il y en a une, relativement récente, qui freine résolument le retour à l'unité: la perte des valeurs ou l'affadissement de la foi dans toutes les Eglises en question: catholique, évangélique, salutiste, orthodoxe, anglicane. Chacune de cinq grandes communautés chrétiennes se débat dans des épreuves diverses qui relèguent au second plan le souci d'oecuménisme. L'Eglise catholique connaît un peu partout un relâchement de la pratique religieuse; des groupes des laïcs et prêtres mettent en cause certaines traditions et lois de l'Eglise, frisant des clans. L'Eglise protestante, morcelée, vit les mêmes difficultés que la catholique, et sans doute même davantage du fait du morcellement de l'autorité dirigeante. Les orthodoxes souffrent encore des séquelles des suites funestes de l'oppression de la part du régime communiste durant des longues années, et des grands chefs qui ne s'entendent pas. Et il y a les Anglicans, devenus indifférents eux-aussi à l'égard de la foi, secoués et déchirés par l'ordination sacerdotale des femmes. Alors...est-il raisonnable d'espérer fermement un prochain rapprochement des cinq Eglises suivi de réconciliation et de réunion, des Eglises maladives, désunies dans leur propre ménage et se rendant compte que la majorité des membres restés fidèles jusqu'à ce jour ne se soucient guère d'une réunification? Des chrétiens (laïcs, prêtres, pasteurs, officiers du salut) qui n'aiment plus pour la plupart la prière, mais les intérêts que leur procure la prière.

Voici un petit extrait d'un article de Max Thurian paru dans La Croix, il y a quelques années. Max Thurian était frère de Taizè, converti plus tard au catholicisme, devenu prêtre à 66 ans et mort au courant de l'année 1996. *« Nous sommes en général bien disposés à rechercher ensemble l'unité des chrétiens. mais nous ne voulons pas en payer le prix. Nous voulons garder notre propre identité et ne rien céder de nos habitudes traditionnelles. L'unité au pied de la croix est exigeante: elle demande le renoncement à tout ce qui n'est pas la volonté de Dieu, elle consiste à se charger de sa croix pour suivre seulement le Christ. Si nous perdons notre vie à cause du Christ et de l'Evangile nous la sauvons».*

L'unité des Eglises exige aujourd'hui que nous renoncions à tous nos particularismes diviseurs, pour ne tenir qu'à la foi fondamentale qui nous sauve et nous rassemble. Nous ne pouvons comprendre cette foi dans sa plénitude que si nous sommes prêts, non plus à une coexistence pacifique, mais à une vie communautaire où nous cherchons vraiment à partager la foi de l'autre. Et cette foi, c'est l'Eglise, Corps du Christ, notre mère, qui nous l'a transmise.

Nous sommes tous des fils et des filles de cette unique mère, l'Eglise une et sainte, voulue par le Christ.

Au Congo Brazzaville, le Cardinal Emile Biayenda, dans sa lettre pastorale du 6 novembre 1973, nous dit ceci: *«Enfants du même Père, si nous nous regardons les uns les autres, nous verrons mieux ce qui nous unit et nous divise. Reconnaissons les obstacles qui entravent l'unité intérieure de notre église, l'unité entre les chrétiens, l'unité et l'harmonie entre citoyens de notre nation»*

Le pape Jean Paul II est allé dans le même sens. Il est sorti du Vatican pour *«aller enseigner à toutes les nations la bonne nouvelle».* Il s'est rapproché des autres confessions religieuses. Mais la base n'a pas compris et suivi. Même si sous lui, le mur de Berlin s'est écroulé et les Allemands se sont unis.

L'oecuménisme ne devrait pas se limiter aux réunions où célébrations religieuses qu'on tient dans les églises, temples ou postes du salut. Il doit partir d'abord dans les quartiers où les chrétiens de toutes confessions religieuses devraient s'organiser et se prendre en charge autour des communautés de bases. Au lieu de laisser tout entre les mains de l'état qui a pris l'option de faire vivre le monde de la politique dans certains pays Africains.

On ne peut pas aussi parler de l'unité des chrétiens avec certaines églises qui connaissent des déchirures internes comme les Kimbanguiste, Louzolo Dambage, et qui pensent que le pouvoir divin est héréditaire.

Parler de l'oecuménisme pendant seulement une semaine sur quarante-deux de l'année, au moment où les chrétiens se côtoient tous les jours, ne le fera pas atteindre sa maturité souhaitée.

Servir Dieu, c'est servir ses frères. Il ne sert pas de prier si on n'agit pas pour ses frères. La seule façon d'aimer Dieu, c'est d'aimer ses frères. Aimer, c'est s'engager complètement au service des autres (Luc 10: 25-37).

Le chrétien prie pour que la prière et la paix règnent dans tous les milieux qu'il fréquente, aussi bien dans toute la société, et dans tous les systèmes économiques, politiques, culturelles, sportifs, les usines, les bureaux, les ateliers, les quartiers, toutes les lois.

Il a comme deux yeux pour percevoir son prochain, deux oreilles pour l'écouter, deux mains pour le servir, deux pieds pour le soutenir et un coeur pour l'aimer.

Voilà ce qui va nous emmener à l'unité des chrétiens.

Jean François Séraphin GANGA

BUROTOP IRIS

VESTEL

Le géant européen de l'électroménager débarque au Congo !

Split 12 000 BTU

199 000 FCFA HT

BUROTOP IRIS, distributeur exclusif de VESTEL au Congo.

Brazzaville: 4 Avenue FOCH 055 777 888 - 066 69 60 60
Pointe Noire: Avenue Moe Katt Matou 044 53 53 53 - 056 056 056